



QUIMPER

CAPITALE de la CORNOUAILLE



POUR VOTRE BIEN-ETRE L'HIVER
PROCHAIN...

Soyez en sécurité avec...

les services



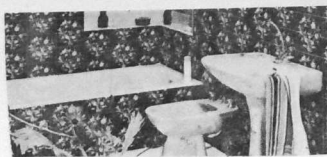
TECHNICONFORT

- livraison de fuel
- entretien de votre installation
- crédit d'équipement

CENTRE BP SERVICE - Route de Concarneau
Ty Bos - QUIMPER - Tél. 95-25-59

**SOCIETE BRETONNE
DES MATERIAUX
DE CONSTRUCTION**

Z.I. de l'Hippodrome, QUIMPER - Tél. 95-31-43
Z.I. du Loscoat - BREST - Tél. 80-11-14
Rue Graveran - CROZON - Tél. 0.98



Pour

- la couleur de votre salle de bain ;
- la chaleur de votre salon ;
- le raffinement de votre cuisine.

nous vous proposons

- la gamme la plus complète en revêtements sols, murs et plafonds :
- Carrelages, grès cérame, émaillé, faïence unie et décorée ;
- Tapis et moquettes ;
- Plafonds acoustiques et décoratifs.

Et pour mieux guider votre choix
vous invitons
à visiter nos salles d'exposition
de BREST et QUIMPER

COUVERTURE EN TOUS GENRES

ZINGUERIE

— VOLIGEAGE - BADIGEONS —

Entreprise

Jean
BIANIC

7, rue des Butineuses

29 S - QUIMPER

Tél. 95-41-10

CH DC H. DUCASSOU & Cie

Siège social : LORIENT, 20, rue de Lanveur Tél. : 21-16-49 +

Agence de QUIMPER : Route du Petit Guélen Tél. : 95-28-57 +



(Photo HEURTIER - Rennes - Nantes)

CH DC H. DUCASSOU & Cie

Siège social : LORIENT, 20, rue de Lanveur Tél. : 21-16-49 +

Agence de QUIMPER : Route du Petit Guélen Tél. : 95-28-57 +

... UNE ENTREPRISE DE DIMENSIONS NATIONALES

Les **Constructions H. DUCASSOU** ont été créées en 1945.

L'Entreprise a atteint, aujourd'hui, une dimension nationale et figure parmi les plus importantes sur le plan régional.

... UNE VOCATION BRETONNE

Son Siège social à LORIENT, lui confère essentiellement une vocation bretonne, puisqu'elle a étendu son activité en ouvrant des agences à

QUIMPER - VANNES - RENNES - NANTES - ST-BRIEUC

Le second pôle d'activité est la région parisienne avec les agences de St-CYR-L'ECOLE (78) et LE MANS (72).

Plus de deux mille personnes y sont employées, dont la majeure partie en Bretagne.

Les **Constructions H. DUCASSOU** s'intéressent à tous les secteurs de la construction, et réalisent avec une qualité identique :

— logements collectifs - usines - écoles - hôpitaux - centres commerciaux - et bien sûr, maisons individuelles.

... C'EST AINSI QUE DEPUIS SA CREATION, L'ENTREPRISE A CONSTRUIT :

17 500 logements, 464 000 m² bâtiments industriels, 448 000 m² de bâtiments scolaires, 113 000 m² de bâtiments administratifs, 68 000 m² de grandes surfaces commerciales, 1 410 lits d'hôpitaux, et, en Génie civil : ponts, stations de traitement des eaux, etc...

... 1953 - IMPLANTATION A QUIMPER

L'ouverture de l'agence remonte à octobre 1953

Ci-après, quelques ouvrages réalisés depuis cette création :

- 12 S.C.I. à Quimper, Crozon, Audierne, Concarneau.
- Glacières Courtois - Usine Saupiquet - Ets Huet & Lanoë
- Magasins de marée à Douarnenez et Concarneau - CEG à Gourin
- Parking couvert 3 étages à Concarneau - Usine des Ets HEMA
- 855 logements HLM à Quimper - Thalassothérapie à Concarneau
- Institut universitaire de technologie à Quimper
- Résidence universitaire à Quimper - Abattoirs de Quimper
- Pyrotechnie de Guenvenez à Crozon - Gymnase à Quimper
- Gymnases à Concarneau et Plouzevet - Piscine à Concarneau.

TACHOGRAPHE

Kienle

Station technique officielle
Montage et contrôle
Service après vente

Ets Nedelec & Cie

Z.I. est - Route de Coray
29105-QUIMPER
Tél. : 95-02-31

Outillages et Fournitures
pour
Automobiles et Industries



Maisons Laita

La sécurité d'une marque réputée
Plus de 100 modèles (modifiables)
dans la tradition du pays

11, rue le Déan, Quimper - Téléphone : 95-45-52

Veuillez m'envoyer gracieusement votre catalogue couleurs

Nom

Adresse

Foto Pirelli

Roger Nabad

Chaussures de détente
Appartement - Plage

LES MARINA

Z.I. de Kervilou - 29 S - QUIMPER
Tél. : 95-14-84

société nouvelle de motoculture

société anonyme au capital de 2.631.000 F.

la motoculture armoricaine

route du Loch - 29105 Quimper-Kerfeunteun
Téléphones (98) 95-27-50 - 95-39-50 - 95-28-52

Autret

charcuterie fraîche de bretagne

11, rue henri-de-bournazel
29-s quimper
tél. (98) 95-43-23 +

QUIMPER capitale de la Cornouaille

SOMMAIRE

PRESENTATION

- Editorial du Maire 3
- Quimper en Cornouaille (André VAZEL) 4
- Quimper du passé vers l'avenir (M. RENARD) 6
- La vie rurale à Quimper (J. LEMEUNIER) 10

ADMINISTRATION DE LA VILLE

- Organigramme 12

LES GRANDS PROBLEMES MUNICIPAUX

- Université 15
- Musée des Beaux-Arts 18
- Ecole de musique 21
- Le logement 22
- La bibliothèque 24
- L'eau et l'assainissement 25
- L'alimentation en eau potable 27
- Le service de transport urbain 28
- Le ramassage des ordures ménagères 30
- La Municipalité pense aux anciens 31
- Le stationnement et la circulation 32
- Quimper, ville sportive 33
- La vie culturelle à Quimper 35

SERVICES DIVERS

- La Chambre de Commerce et d'Industrie 36
- La Chambre de Métiers 39
- L'Aéroclub 40
- Les relations internationales (jumelages) 41

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Associations - groupements - mouvements - services publics 42

Edité avec le concours de l'OFFICE DE PRESSE ET D'EDITION - 7, rue Rougemont - P A R I S - 9^e
Directeur : Lucien BIGEARD Imprimerie ICEP - Paris

Crédit Maritime Mutuel du Finistère

Siège Social : 68, Quai de l'Odet - QUIMPER - Tél. 95-01-11 (4 lignes groupées)

BUREAUX SUR LA CÔTE

MORLAIX : 6, Quai du Tréguier	Tél. 89-29-52	PLOARE : 1, rue Laënnec	
BREST : 3, rue Jean Marie Le Bris	Tél. 44-80-06	TREBOUL : 33, Quai de l'Yser	
PLOUGASTEL-DAOULAS : Route de Kerbrat	Tél. 84-35-65	AUDIERNE : 7, Quai Jean Jaurès	Tél. 70-13-03
LE CONQUET : 6, rue du Lieutenant J. Jourden	Tél. 89-01-85	SAINT-GUENOLE : Rue P. et J. Dupouy	Tél. 94-62-79
LOGONNA-DAOULAS : Mairie		KERITY : Rue Victor Hugo	Tél. 94-64-42
CAMARET-SUR-MER : Coopérative des pêcheurs		LESCONIL : Au port de pêche	Tél. 87-07-68
DOUARNENEZ : Nouveau Port	Tél. 92-14-53	LOCTUDY : 3, rue de la Plage	Tél. 87-45-19
		SAINTE-MARINE : Quai du Bac	
		CONCARNEAU : Quai du Lin	Tél. 97-14-74

Renseignements et opérations dans toutes les Coopératives Maritimes du Nord et du Sud Finistère

TOUS CREDITS

- **Pêche** : Construction, achat de bateau, achat de moteur, achat de matériel
- **Ostréiculture** : Equipement, achat de naissains d'huîtres, crédits de campagne
- **Artisans et commerçants** : Prêts de 2 à 10 ans
- **Equipement professionnel** : (Machines, matériel, véhicules utilitaires)
- **Equipement familial** : (Véhicules, caravanes, bateaux de plaisance)
- **Logement** : de 3 à 20 ans (taux spéciaux aux inscrits maritimes)
Construction, achat, aménagement, agrandissement.
- **Professions libérales** : Médecins, dentistes, auxiliaires médicaux
- **Crédit - Bail** : Leasing

PLACEMENTS

- à vue : comptes d'économies - Taux 4.50 % net d'impôt
- à terme : un an, taux 5 % net d'impôt
deux ans, taux 5.50 % net d'impôt
- bons de caisse : jusqu'à 7.40 % brut
- plan d'épargne logement : taux 7 % net d'impôt

COMPTES CHEQUES

Pour favoriser le développement des activités maritimes, artisanales et commerciales de la Côte Finistérienne...

**Ouvrez un compte au
Crédit Maritime Mutuel du Finistère**

éditorial

Quimpéroises et Quimpérois,

Depuis 1960, date mémorable qui a vu la fusion de nos quatre communes : Quimper, Ergué-Armel, Kerfeunteun et Penhars, on peut aujourd'hui mesurer le développement, l'expansion remarquable de notre Cité dans beaucoup de domaines. Tout en conservant le caractère, le cachet particulier de notre ville d'art qui étonne et ravit beaucoup de personnes venant de l'extérieur, le Grand-Quimper qui nous tient tous à cœur, se présente comme une ville moyenne où « il fait bon vivre » et qu'on essaiera toujours de conserver dans ce cadre de vie heureuse.

Certes, il y a beaucoup à faire dans Quimper. Nous nous attacherons, aussi rapidement que possible, et malgré des difficultés financières qui sont celles de toutes les villes en expansion, à réaliser les projets que nous étudions actuellement. Ces études, vous les verrez dans notre Bulletin Officiel Municipal que vous recevrez dans quelque temps, précisant d'une manière plus complète notre journal : Quimper-Réalités.

Nous espérons que ce nouveau-né paraîtra au début de l'année 1973.

Léon GORAGUER,
Conseiller Général, Maire de Quimper

Quimper en Cornouaille...

La Ville de Quimper s'est développée depuis 20 siècles dans le cadre des exigences du site : point de convergence de quatre rivières, les difficultés naturelles qu'elle a rencontrées expliquent la lenteur de sa croissance.

Mais celle-ci s'est remarquablement accélérée depuis plusieurs décades.

Vitalité...

Population de l'agglomération quimperoise :

1876	20.263 habitants
1962	50.673
1972	62.000 environ

Il s'agit de la croissance démographique la plus rapide des villes finistériennes, devant Brest, Morlaix, Douarnenez, Concarneau (doublement en 30 ans).

Le bilan natalité-mortalité est, en effet, positif. Les taux de fécondité générale et par âge sont supérieurs à la moyenne française.

Bien entendu, à la croissance naturelle de Quimper s'ajoute celle qui est due aux migrations : de 1954 à 1962, la croissance de Quimper est due pour 43 % à l'excédent des naissances sur les décès et pour 57 % au solde positif du bilan migratoire à porter au débit des communes cornouaillaises environnantes.

Ces tendances continuent de se manifester aujourd'hui et cet apport extérieur, comme nous le verrons plus loin, traduit l'étroite solidarité cornouaillaise en même temps qu'elle confère à Quimper des responsabilités particulières.

Il résulte de ce qui précède que la population quimperoise est jeune : en 1962, 1/3 de la population avait moins de 20 ans. Mais ce rajeunissement se traduit aussi par une diminution

de la population active (en 1962, 58,3 % des hommes, 41,70 % des femmes ; le taux d'activité général et en particulier féminin se situe nettement au-dessus du taux moyen français : Quimper est une ville où l'on travaille beaucoup...).

Mais cette diminution de la population active est également due à une insuffisance d'emplois.

Les emplois...

Quimper, petite métropole, est une ville à vocation tertiaire : en 1962, les emplois se décomposaient comme suit par secteur d'activités :

— primaire	6,7 %
— secondaire	29,7 %
— tertiaire	63,6 %
	100 %

Mais analysons plus avant les emplois : dans quelles branches travaillons-nous ?

	(personnes actives)	
Agriculture	2.100	8,6 %
Bâtiment, et T.P.	2.500	10,3 %
Industrie	4.700	19,4 %
Transports	1.500	6,2 %
Commerces, banques	4.300	17,7 %
Assurances		
Services	4.500	18,5 %
Services publics	4.700	19,3 %

On notera tout de suite l'importance de la fonction commerciale (il y a 1 commerce pour 25 personnes en Cornouaille contre 1 commerce pour 60 personnes dans l'ensemble de la France), tout comme celle des services tertiaires « supérieurs » : santé, enseignement (I.U.T., Faculté de Bretagne Occidentale, Institut Consulaire de Formation), au service de l'environnement cornouaillais.

Mais comment se situent, en importance, les entreprises qui accueillent les salariés ?

Les emplois se répartissent comme suit :

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises
de 10 à 50 salariés ..	90
de 50 à 100 salariés ..	20
de 100 à 200 salariés ..	10
+ 200 salariés ..	10
	130

A noter donc une nette prédominance des petites entreprises, aux activités très diversifiées et dynamiques qui ont permis à l'agglomération de franchir, sans trop de heurts, les difficultés d'emplois de ces dernières décades et s'affirmer, par là, la vitalité de l'agglomération. Rendons grâce aussi, à la fonction administrative qui fait vivre plus de 10.000 personnes.

Perspectives...

Quelles sont nos perspectives ?

Selon les experts, la population totale de Quimper atteindra 80.000 habitants en 1983, dont 28.000 actifs.

Ce qui revient à dire que de 1967 à 1983, Quimper aura gagné 22.000 habitants de plus (+ 2,3 % par an) : cet apport nous obligerait à la construction de 6.000 logements et à la création d'emplois nouveaux à la cadence de 480 par an environ.

Aussi, la création d'emplois nouveaux est au centre, vous le savez, de nos préoccupations.

La création d'emplois, directement liée à ce que l'on a appelé notre « situation excentrée », notre terre, notre « Pen ar Bed », est loin de Paris, loin du Rhône, loin de la Ruhr. Et si on se souvient quelquefois de ce que nous sommes près de la mer... c'est seulement pour vanter nos plages et notre cadre de vie ; pour chanter les mérites d'une sorte de réserve consacrée au repos des citadins des grandes villes...

Dès demain...

Et pourtant !

Un grand géographe que les Quimpérois connaissent bien, Pierre Flatrès, Professeur à l'Université de Lille, écrit :

« L'un des plus grands courants de circulation maritime du monde passe au large d'Oues-

sant et l'Ouest n'y a pas sa part ».

Excentrés, nous l'étions : à 550 km de Paris, à 220 km de Nantes.

Mais aujourd'hui, l'entrée de la Grande-Bretagne et de ses alliés dans le Marché commun change la face des choses. Et Quimper est inséparable de toute la Cornouaille. Quimper en vit, ce qui lui confère de lourdes responsabilités : équipements tertiaires de haute qualité (hôpitaux, université, professions libérales, commerces à vocation générale ou spécialisée) : un programme difficile mais nécessaire.

Et la Cornouaille ne peut vivre sans la mer, sans retrouver une grande et longue tradition maritime qui fit la prospérité de son littoral au 16^e siècle.

Le Blocus Continental, plus près de nous les barrages opposés à l'entrée des anglo-saxons et de leurs amis dans la communauté européenne ont bien failli nous conduire à un processus irréversible d'obsolescence...

Une grande chance, avec les combats qu'elle suppose, nous attend.

Nous vivons, en effet, en ce moment, en économie, de pénurie d'emplois.

Et la pénurie d'emplois engendre, on le sait, le marché noir. Nous ne voulons plus de Joint Français, tandis que la vitalité des entreprises locales nous reconforte.

Le récent Conseil National des Economies Régionales à Nice, consacré aux villes moyennes, a permis de convaincre les plus hautes personnalités de l'Etat et de ses Ministères du bien-fondé de nos dossiers.

Souhaitons, mais cela dépend beaucoup de nous, qu'il en résulte des effets positifs. Déjà, la Municipalité a décidé de dresser un nouveau bilan de ses besoins compatibles avec ses ressources.

Nous devons saisir notre chance.

Et puisque Quimper est aujourd'hui estimée ville moyenne, nous devons rendre hommage aux anciens qui ont imaginé et voulu cette structure nouvelle qui est le Grand Quimper et sans laquelle rien n'eût été possible.

Ils ont su faire preuve de lucidité et de courage contre des esprits immobiles.

Ensemble et grâce à eux, nous irons plus loin car il n'y aura pas de Quimper prospère au sein d'une Cornouaille pauvre.

André VAZEL,
Adjoint au Maire

Quimper, du passé vers l'avenir

Le passé

Kemper-Corentin, harmonieuse petite ville blottie au confluent du Steir et de l'Odet, au fond d'une ria lui assurant à la fois les avantages du bord de mer et ceux de la campagne, était, au carrefour des routes de Cornouaille, un lieu d'échanges privilégié.

Dans le passé, les villes ont souvent pris naissance à la croisée des routes. Ces carrefours, d'abord des lieux de rencontre, d'échanges, de commerce ou d'étape sont ensuite, au gré de leur fréquentation, devenus des hameaux, des villages, des bourgs importants ou des villes.

L'examen d'une carte routière fait nettement apparaître cette vocation privilégiée de notre ville :

de DOUARNENEZ à CONCARNEAU, et plus loin vers LORIENT, NANTES, de BÉNODET et PONT-L'ABBÉ vers CHATEAULIN et plus loin BREST, d'AUDIERNE vers ROSPORDEN et, en suivant vers les côtes de la Manche et vers RENNES par la route du Centre, toutes les voies se croisent à QUIMPER.

De plus, la large embouchure de l'Odet assurait à la ville une façade maritime, et les marées, remontant au travers de la ville lui ont permis une certaine activité portuaire.

Fort de tous ces atouts, environnée par une campagne attrayante et productive, le destin de la ville était inscrit dans les temps à venir en lettres de réussite.

Kemper-Corentin, ou confluent Saint-Corentin devient rapidement une ville commerçante très florissante.

Ses habitants, aisés, ont construit, autour de sa merveilleuse cathédrale à l'intérieur des remparts protégeant la ville, les demeures anciennes qui font aujourd'hui le charme de son centre historique.

Le développement de la Cité fit éclater les remparts devenus inutiles et, seuls quelques vestiges jalousement conservés, permettent de déterminer les limites d'antan : les bords de l'Odet au Sud, la rue des Douves à l'Est, le Champ de Foire au Nord, et les bords du Steir à l'Ouest.

Il y a quelques années, la croissance de notre Ville se trouva bloquée par les limites de petites bourgades qui s'étaient établies aux alentours immédiats, à savoir Penhars, Ergué-Armel et Kerfeunteun.

La fusion de ces trois Communes avec QUIMPER fut réalisée en 1960. Le premier Maire du « Grand QUIMPER » fut Yves Thépot, décédé en 1967, précédemment Maire d'Ergué-Armel. Son premier adjoint était alors Léon Goraguer actuel Maire de la Ville, Maire de Penhars avant la fusion.

Le présent

Nous voici maintenant les citoyens d'une ville qui groupe 60 000 habitants et que l'expansion démographique doit porter, vers l'an 2000 à environ 120 000.

L'expansion actuelle, alliée au progrès n'a pas été sans porter atteinte à la qualité de l'existence.

Divers facteurs interviennent :

Le Centre-Ville, normalement actif lorsque la ville ne comptait que ses 20 000 habitants doit maintenant faire face dans son rôle d'accueil à l'accroissement de population.

Les transports automobiles viennent l'engorger apportant avec eux leur cortège de nuisances.

L'accroissement de la population, et, partant, des constructions posent des problèmes d'alimentation en eau, de création d'égoûts, de réseaux d'électrification, de téléphone, de voies de circulation.

Une lente détérioration des logements anciens a chassé vers la périphérie un certain nombre d'habitants, les difficultés économiques de toute sorte, les impositions trop lourdes et mal réparties, ne permettant plus aux propriétaires d'assurer un entretien rationnel de leurs habitations.

La création d'emplois industriels, corollaire de la création d'emplois du secteur tertiaire (bureaux, commerces, etc...) est liée à une politique nationale défavorable à la Bretagne.

Les charges de plus en plus lourdes dont l'Etat se débarrasse auprès des Communes empêchent la Ville de consacrer à son équipement les fonds qu'elle devrait normalement lui attribuer.

Ne voulant pas trop assombrir la situation présente, cette énumération s'en tiendra là et nous allons plutôt aborder le thème plus positif du futur.

L'avenir

La croissance d'une cité, comme d'ailleurs le développement de l'ensemble du territoire, ne peuvent être menés à bonne fin que grâce à l'Urbanisme et à l'action de la Collectivité responsable, en l'occurrence votre Municipalité.

L'étude d'urbanisme de QUIMPER doit s'occuper d'organiser l'expansion urbaine, mais elle doit le faire en étroite relation avec l'étude du cadre général environnant, c'est-à-dire dans le cadre de la Cornouaille et sa couronne de villes satellites.

Nous disposons de plusieurs atouts majeurs formant le canevas de notre urbanisation, garants de notre réussite dans une expansion raisonnée.

— tout d'abord, la situation de la Ville, à la croisée des routes principales de la région, comme nous l'avons décrite au début de cet exposé.

— puis son implantation à une distance à peu près égale de toutes les villes périphériques, éloignées en moyenne d'une vingtaine de kilomètres, ce qui fait de QUIMPER un lieu géographique naturel.

— ensuite, son importante réserve foncière, vierge de tous aménagements, cet avantage étant le résultat de la création du « Grand Quimper ».

— de plus, le capital touristique de son centre historique, heureusement sauvegardé, débordant sur l'attrait touristique de la région côtière voisine et du Centre de la Bretagne montagnaise toute proche.

— enfin, sa position sur la grande liaison de transit — BREST, PAYS DE LOIRE, passant par LORIENT, VANNES, ST-NAZAIRE et NANTES.

L'étude d'Urbanisme, actuellement en cours, est conjointement menée par la Municipalité et par les Services de l'Équipement, avec la collaboration du Cabinet d'Urbanisme Jean Le Berre.

Après l'élaboration du S.D.A.U. (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) déterminant les grandes lignes directrices de l'évolution de la ville et de son réseau routier dans le cadre de son environnement, ce groupe de travail aborde le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) qui, lui, détermine, pour chaque parcelle de terrain l'utilisation qui peut en être faite, et précise de plus le tracé des voies urbaines à aménager ou à créer.

Les grandes options retenues sont les suivantes :

1) **En priorité, améliorer la circulation** en créant autour de la ville une rocade reliant entre elles toutes les routes de sortie. Cette voie à grand débit reliée au centre-ville par diverses voies de pénétration évitera aux transports de transit la traversée de l'agglomération. Une partie de ce programme a été réalisée par la création du tronçon de Kermoisan et de celui de l'hippodrome. Le Pont de Pouliquan actuellement en cours de construction, assurera la liaison entre la rocade de Kermoisan et celle en projet au sud de la Ville, vers LORIENT et BREST.

2) **Réanimer le Centre-Ville** dans ses deux secteurs les plus affectés par la vétusté.

Le secteur le plus vaste est le centre historique d'environ 15 hectares. Une action concertée de la Municipalité et du Service des Monuments historiques permettra de remettre en état d'habitabilité et de conservation un nombre appréciable de bâtiments.

Le second secteur est celui de la rue Jean-Jaurès, compris entre l'Odet, la Préfecture, le Frugy et la rue A. Briand. Il couvre 9 hectares de constructions hétéroclites, industries, entrepôts, bureaux. La caractéristique de ce secteur est d'être très peu habité.

L'intérêt d'une restructuration du Centre Ville est évident : pourquoi aller construire des logements hors de la ville, alors qu'en plein centre, à proximité immédiate de tous les services et commerces, on peut construire ou rénover de quoi loger au moins 15 000 habitants.

Nous devons construire là un certain nombre de logements à loyer modéré, la pénurie de terrains en centre-ville obligeant d'habiter les offices d'HLM à construire hors des villes.

Il y aura aussi de la place pour créer de nouveaux commerces ou pour



Le secteur Sud de la ville, situé de part et d'autre de la route de Bénodet et s'étendant jusqu'à Ergué-Armel, présente par sa situation, son agrément, ses facilités de viabilité, la zone la plus attrayante pour l'extension de la ville. Les autres quartiers ne seront pas délaissés pour autant, et une zone d'urbanisation est prévue dans chacun.

Sans attendre la mise en application du P.O.S. la municipalité a déjà décidé d'autoriser la construction de lotissements sur environ 1 000 hectares autour de QUIMPER, en s'engageant à assurer les équipements nécessaires en eau et réseau d'égoût, suivant un calendrier précis.

Cette proposition est bien supérieure à la demande prévisible et devra permettre d'éviter les spéculations sur les terrains, les lotisseurs ayant ainsi un grand éventail de choix.

Dans l'extension du domaine bâti, il faut également inclure les terrains nécessaires à la Collectivité pour divers grands programmes au nombre desquels on peut citer le nouvel hôpital de Keradennec, l'École des Beaux-Arts, la Cité Administrative (déjà en cours de réalisation) les réservations d'espaces verts publiques, écoles, lycées, Unités de Retraites, Universités, etc...

4) **Développer les zones industrielles.** Aux entrepôts et industries installés dans le centre à remodeler, la ville peut proposer des zones industrielles bien situées et bien équipées leur permettant de se transférer dans des bâtiments neufs adaptés à leurs besoins et à leur souci d'expansion.

Notre préoccupation est de pouvoir répondre à la demande. Au fur et à mesure de l'occupation des zones industrielles installées, nous avons toujours en cours un programme de nouvelles zones à équiper.

L'expérience nous prouve qu'en matière de création d'emplois industriels, il est vain d'équiper des terrains et d'attendre que de nouvelles industries viennent de l'extérieur. QUIMPER a eu la chance de voir s'installer les Usines ENTREMONT, et c'est l'exception qui confirme la règle.

La plupart du temps, l'occupation des zones industrielles est faite par des sociétés locales déjà implantées et désirant s'agrandir ou trouver des facilités de travail plus grandes.

En général, cela s'accompagne de création de nouveaux emplois, mais en nombre limité.

Il y a, dans notre ville, des artisans et des industriels compétents, fabriquant des produits appréciés et connus au-delà des limites de notre région. Les difficultés économiques actuelles ne leur permettent pas d'envisager

permettre des agrandissements de commerces actuellement à l'étroit dans d'autres quartiers.

Des bâtiments pour bureaux y trouveront aussi leur place, d'où création de nouveaux emplois.

La construction de vastes parkings sous dalles permettra de garer de 3 500 à 4 000 voitures, importante amélioration du stationnement en ville.

Bien entendu l'architecture de ce nouvel ensemble restera à une échelle humaine. Point de tours ni de bâtiments outranciers, mais une architecture profondément adaptée au cadre voisin du quartier historique et à la silhouette générale du centre-ville, ce qui n'exclut ni la hardiesse de conception ni le modernisme des installations.

Dans cet ensemble, les espaces verts existants (jardin du théâtre) et ceux à créer, ne seront pas négligés.

Nous devons faire là un quartier nouveau où il sera agréable d'habiter, de travailler, et aussi de flâner.

3) **Prévoir l'extension du domaine bâti** en délimitant et en structurant les espaces libres dans les secteurs les plus recherchés.

ASSURANCES

« LE FINISTERE »

Société d'Assurances
à forme mutuelle
à cotisations fixes
Multirisques
Incendie

LES MUTUELLES DU MANS

Accidents - Vie
Retraite
ROLLAND-JACOB
Frères

QUIMPER :
5, rue Amiral Ronarch Tél. : 95-22-78
DOUARNENEZ :
4, rue Voltaire Tél. : 10-53
GUILVINEC :
Rue de La Palue Tél. : 91-14-16
AUDIERNE :
Bureau Mobile - chaque mercredi et samedi,
de 9 h. à 12 h., Place du Marché

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

- Etudes et Réalisations d'installations électriques industrielles
- Poste de Transformation M T - B T
- Eclairage Public
- Automaticité
- Tous Travaux V R D - Eau postable - Assainissement - Gaz - Réseaux PTT

B. P. 158 Tél. : 95-17-92
KERMOGUER - 29 S - QUIMPER

MANUFACTURE DE CHAUSSURES

Spécialité bois et liège

Ets TREHOUT RIVALIN

1, rue St-Marc - QUIMPER

Tél. : 95-01-74

Pantoufles pure laine M B

René FOSCALLO

TRAVAUX PUBLICS

ADDUCTION EAU
ASSAINISSEMENT
GENIE CIVIL
PUITS - CAPTAGES
POMPAGE
FORAGES
TRAVAUX TRANCHEES

QUIMPER

Route de Brest

Téléphone :
Bureaux : 95-36-33
Domicile : 95-22-59

Ets Nicot

GRAINES D'ELITE « CLAUSE »

QUIMPER

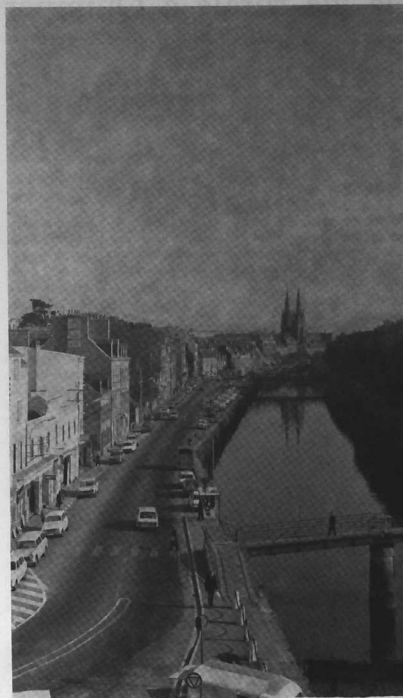
19, rue Keréon et 23, rue St-François - Tél. 95-13-27
TREOUFELEC, route de Brest - Tél. 95-24-88

CONCARNEAU

2, avenue Pierre-Guégulin - Tél. 538

ROSPORDEN

5, rue Nationale - Tél. 94-22-01



(Photo E. LE GRAND)

une quelconque extension de leurs activités.

Si nous voulons voir se créer des emplois, afin de retenir nos jeunes dans leur ville, avant que le ciel ne nous aide, il nous faudra probablement nous aider nous-mêmes et proposer, probablement sous forme de location-bail, des surfaces industrielles aménagées et construites, à la disposition de toute personne désirant étendre ses activités et ne pouvant seule en assurer la mise en route.

Conclusion

Cet exposé n'aborde que les grandes lignes de l'action de votre Municipalité. Nous ne reprendrons pas la liste complète de nos projets, donnée en détail dans le numéro du 1^{er} trimestre du bulletin municipal « QUIMPER-REALITES ».

A l'heure des « villes moyennes », nous avons surtout voulu montrer les atouts de QUIMPER pour parvenir à un juste équilibre.

Après une forte poussée vers les pôles d'attraction constitués par les grandes métropoles, on constate que les habitants de ces insupportables concentrations humaines n'ont qu'un but, dès qu'ils en ont le loisir : FUIR. Ils fuient en général vers les lieux qu'ils ont désertés, vers les lieux où ils sont nés, où ils redécouvrent le plaisir de vivre à un rythme « normal ». Parallèlement, ils reviennent vers la consommation de produits « naturels », fuyant là encore la sophistication des produits de grande consommation.

Nous avons la chance d'avoir été tenus à l'écart de ces poussées concentrationnaires.

Notre ville a évolué lentement et a conservé l'agrément et le charme de la vie « à l'allure du pas ». On peut encore se promener dans QUIMPER sans être oppressé par la multitude et l'agitation.

Comme toutes les villes, notre population va s'accroître. On prévoit son doublement vers l'an 2000, soit 120 000 habitants.

Il nous faut avoir la sagesse et la volonté de nous fixer ce seuil comme un absolu.

Il nous faut préparer les structures de la ville pour qu'elle puisse y faire face en gardant son charme et son agrément, en permettant à ses habitants d'y écouler une existence heureuse et paisible, et, partant, de redécouvrir les valeurs essentielles de la vie : la joie d'être, l'amour des autres, la sérénité d'une conscience en harmonie avec une société juste et équilibrée dans le socialisme triomphant.

Maurice RENARD
Conseiller Municipal
Membre de la
Commission d'Urbanisme

la vie rurale à Quimper

De tous temps, Quimper, au centre d'une région de culture, a été un centre agricole important où se tenaient des foires renommées et bien achalandées, fréquentées par les marchands de toute la France. Mais le petit Quimper devant la fusion de 1960, avec les communes limitrophes de Kerfeunteun, Ergué-Armel et Penhars, ne possédait pas d'exploitation agricole, ses 192 hectares étaient occupés par des constructions.

La création du Grand Quimper a fait de Quimper une commune agricole possédant de nombreuses exploitations agricoles dont la superficie moyenne est de l'ordre de 20 hectares, certaines n'ayant que quelques hectares (exploitation maraîchères), d'autres plus de 35 hectares.

Une évolution sensible s'est produite dans la mise en valeur de ces exploitations ; il n'y a pas encore bien longtemps (avant 1950), la polyculture y était la règle : le blé occupait environ le tiers de la superficie des exploitations en même temps qu'on y cultivait de l'avoine, un peu d'orge, des betteraves fourragères, des choux fourragers ; des prairies artificielles ou temporaires ainsi que les prairies naturelles donnaient le fourrage nécessaire à l'alimentation des animaux. La culture des petits pois et des haricots verts apportait un revenu non négligeable aux exploitants.

Le blé était vendu en majeure partie aux organismes commerciaux, une partie servait aux besoins de la ferme et était réservé pour faire « l'échange » contre de la farine ou du pain.

L'avoine était utilisée pour l'alimentation des chevaux, l'orge pour les quelques porcs à l'engrais et pour la basse-cour. Les autres produits de la ferme étaient utilisés sur l'exploitation pour la nourriture des animaux.

Ces exploitations pratiquaient une économie de subsistance : presque tout ce qui était produit était utilisé sur la ferme même.

Mais, en peu d'années, cette situation s'est modifiée, les exploitations agricoles quimpéroises se sont transformées pour produire plus et à meilleur prix. Cette transformation est due à plusieurs causes :

— augmentation de la population urbaine de Quimper, provoquant une demande accrue de lait, de légumes ;

— suppression quasi-totale des chevaux et leur remplacement par des tracteurs, d'où libération d'un certain nombre d'hectares cultivés en avoine ;

— Diminution des superficies emblavées en blé, mais augmentation en contre-partie des surfaces ensemencées en orge permettant l'engraissement d'un très gros contingent de porcs ;

— Diminution très sensible du nombre des ouvriers agricoles et en corollaire, mécanisation de l'exploitation agricole.

Les petites exploitations agricoles se sont très souvent reconverties en exploitations maraîchères. Les plus grandes ont augmenté leur production de lait, très souvent d'ailleurs en important des vaches de races grandes laitières.

Le lait, qui était autrefois fourni aux consommateurs par les producteurs qui faisaient du porte à porte, ce qui leur permettait de vendre en même temps leurs légumes, est maintenant livré à des revendeurs ou à des laiteries.

On ne fabrique pour ainsi dire plus de beurre à la ferme et la présence, le samedi, aux vieilles halles de Quimper, de quelques fermières vendant le beurre de leur fabrication en même temps que quelques lapins et poules, n'est qu'une survivance d'un passé révolu.

En ce qui concerne la manière de vivre, des changements radicaux se sont produits :

— l'exploitant agricole quimpérois a la même nourriture que M. Tout le Monde, il mange des huitres, du poisson, de la viande de bœuf et de veau... au lieu du plat quotidien d'autrefois de lard salé et de pommes de terre ;

— il achète son pain chez le boulanger et boit du vin aux lieux et place du cidre traditionnel ;

— Il voyage soit pour son agrément, soit pour son instruction. Il prend des vacances, va à la plage... et ne limite plus ses loisirs à la fréquentation des foires et marchés ;

— le port du costume local ne se rencontre plus que chez les personnes âgées (surtout les femmes) ;

— le paysan quimpérois utilise pour ses déplacements une voiture automobile (commerciale ou non) qui a remplacé la carriole ancienne ;

— il ne vit plus en solitaire, il assiste aux réunions de son syndicat, de sa mutuelle, de sa coopérative, de sa caisse de crédit agricole, de sa C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), discute du Marché commun, des grandes options agricoles.

Il n'a plus de complexes, il sait qu'il n'est pas un être à part et qu'il est comme tout un chacun, membre de la nation avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Pour ce qui est de la ville même de Quimper, elle est le siège de la plupart des organisations agricoles : Chambre d'Agriculture, F.D.S.E.A., Caisse Régionale de Crédit Agricole... Il s'y tient de nombreuses manifestations agricoles.

Pour justifier son nom de centre agricole, Quimper a encore tous les samedis un marché aux légumes très achalandé et un marché aux porcelets très actif, qui dans une certaine mesure remplace les grandes foires d'autrefois qui ont disparu.

Jean LEMEUNIER,
Adjoint au Maire.

M. GORAGUER, Maire

M. GUÉGUEN, Adjoint au Maire

M. AUFFRET, Adjoint au Maire

M. VAZEL, Adjoint au Maire

M. KERAVAL, Adjoint au Maire

M. PICHON, Adjoint Spécial - Egué-Armel

M. LEMEUNIER, Adjoint Spécial - Kerfeunteun

M. BILIEU, Adjoint Spécial - Penhars

II. - DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL auprès de DIFFERENTS ORGANISMES

1° ORGANISMES PUBLICS

Syndicat Intercommunal de Voirie

Titulaires :
MM. le Maire
Guéguen

Suppléants :
MM. Gourhael
Riou Jean

Syndicat Intercommunal pour l'Équipement et l'Expansion de l'Agglomération Quimpéroise (SIVOMEAQ)

Titulaires :
M. Goraguer, Maire
MM. Auffret

Renard
Suppléants :
MM. Bilien
Gaonach
Riou Jean

Commission Administrative du Centre Hospitalier Laënnec

Le Maire, président de droit
MM. Le Berre
Lemeunier

Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale

Le Maire, président de droit
M^{me} Hémerly
MM. Vazel
Moreau
Riou Jacques

Conseil d'Administration de l'Office Public Municipal des H.L.M.

M^{me} Hémerly
MM. Auffret
Guéguen
Renard

Caisse des Ecoles Publiques

MM. Guéguen
Marhadour

Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

MM. Guéguen
Auffret
Boudoulec
Cosmao
Gourhael
Kerdilès
Madec
Renard
Riou Jean
Vazel

Commission de la Bibliothèque Municipale

M^{me} Herlédan
MM. Cariou Maurice
Cariou Daniel

Commission Locale Professionnelle

M. le Maire, Président
MM. Boudoulec

I. - COMMISSIONS INTERIEURES

Commission de l'Équipement, des Affaires Économiques et des Finances

Le Maire et les adjoints
M^{me} Herlédan
MM. Cariou Daniel
Madec
Marhadour
Renard
Riou Jacques
Riou Jean
Signor
Vazel

Commission de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture

Le Maire et les adjoints
M^{me} Bescou
MM. Boudoulec
Cariou Maurice
Gaonach
Gourhael
Guinebault
Kerdilès
Le Roy
Léty

Commission de l'Action Sanitaire et Sociale

Le Maire et les adjoints
M^{me} Le Berre
Hémery
MM. Le Berre
Cosmao
Larnicol
Marie
Moreau
Piriou
Tanguy

Gaonach
Gourhael
Vazel
Marie
Piriou

Commission de contrôle de la gestion de l'usine de traitement des ordures ménagères

MM. Guéguen
Lemeunier

Commission d'Administration des Lycées, C.S. et C.E.T.

Lycée de Cornouaille :

M. Cariou Daniel

Lycée et C.E.S. Brizeux :

M^{me} Cariou Maurice

C.E.S. la Tour d'Auvergne :

M. Kerdilès

C.E.S. de la Tourelle :

M. Pichon

C.E.S. de Kermoyan :

M^{me} Hémerly

Lycée et C.E.T. de Garçons :

M. Boudoulec

Lycée et C.E.T. Chaptal :

M. Lemeunier

2° ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PRIVÉS

Comité des Fêtes de Cornouaille

M. Coraguer, Maire
M^{me} Herlédan
MM. Cariou Maurice
Kerdilès
Madec
Marie

Syndicat d'Initiative de Cornouaille

Titulaires :
MM. Boudoulec
Madec

Suppléants :
MM. Kerdilès
Tanguy

Association Quimper-Falkirk

MM. Auffret
Kéval

Comité Franco-Allemand

M^{me} Herlédan
M. Kéval

Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal

M. le Maire, Président

M^{me} Bescou
MM. Cariou Daniel
Guéguen
Kerdilès
Larnicol
Auffret
Tanguy

Association pour la Gestion des Maisons des Jeunes de Quimper

M^{me} Bescou
MM. Vazel
Guinebault
Le Roy

et puis il y a des commissions mixtes, les commissions de quartiers... et toute l'administration...

Combustibles Quimpérois

Tél. : 95-00-03

Charbons - Fuel
Prêts pour Installations
Produits d'entretien Erganol

STATION DIESEL
ELECTRICITE AUTO
FLEXIBLES HYDRAULIQUES

Bernard JUSTAMANTE

Z.I. de l'Hippodrome - 29 S QUIMPER
Tél. : 95-04-98

ELECTRO-COMMERCIALE
DE BRETAGNE

FOURNITURES MATERIEL ELECTRIQUE
POUR LE BATIMENT ET L'INDUSTRIE
Vente exclusive aux professionnels

55, rue Le Déan, 55 - QUIMPER
Tél. : 95-01-60

Ets E. DUFLEIS

FABRIQUE D'AGGLOMERES
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Route de Plomelin - QUIMPER
Tél. : 95-26-66

CHAUSSURES EN GROS

BOTTES CAOUTCHOUC TRAVAIL ET VILLE

BRODEQUINS SECURITE

VETEMENTS PROTECTION TRAVAIL

T. L. G.

78, rue Jean-Jauré
29 S QUIMPER

B.P. 115

Téléphone 95-46-89

Madame, vous qui avez la lourde responsabilité du budget familial

ECONOMISEZ 20 %

Pas d'articles réclame, pas de dumping, mais...
des prix de gros sur toutes les marchandises

**AU CENTRE
LECLERC ALIMENTATION**

21, boulevard de Kerguelén - QUIMPER
Tél. : 95-25-50

UNIVERSITÉ

● QUIMPER INAUGURE SA CITE UNIVERSITAIRE

En présence du recteur Durand-Prinborgne, du maire de Quimper, M. Goraguer, des architectes, MM. Carlu et Piquemal, de M. Andrau, directeur départemental de l'équipement, de M. Ducassou et de son directeur d'agence à Quimper, M. Le Texier, de M. Stéphane, directeur régional du C.R.O.U.S., et de M. Guéguen, directeur à Quimper, etc... a été inaugurée la cité universitaire de Quimper.

Cette cité comprend 150 chambres et un restaurant de 200 places qui sert 800 repas par jour. Ce restaurant est fréquenté par les élèves de l'I.U.T., les étudiants en lettres et les élèves infirmiers. Lors de la réception provisoire des travaux de l'I.U.T., nous avons souligné que la cité serait trop petite. Le recteur d'Académie a admis que le développement prévisible de la vie universitaire à Quimper rendra vite nécessaire, 150 chambres de plus et un restaurant plus grand. Il convient de remarquer que le rayon de recrutement des établissements universitaires et de l'école d'infirmière de Quimper fait de la plupart des étudiants des pensionnaires, donc des clients normaux pour une cité universitaire.

● CREATION D'UNE SECONDE ANNEE A LA FACULTE DES LETTRES

annonce le Doyen QUESNEL
Une réunion amicale a marqué la fin des cours à la section de la Faculté des lettres et sciences sociales de Quimper.

M. Quesnel, doyen de la faculté des lettres de l'université de Bretagne occidentale, avait réuni les professeurs et quelques personnalités. Parmi celles-ci : M. Le Cam, directeur de l'I.U.T., M. Goraguer, maire, MM. Guéguen et Macé, adjoints, M. Auffray secrétaire général de la ville.

Au cours de cette réception très sympathique, M. Quesnel fit le point

de la situation de notre Jeune faculté. Il remercia ses collègues, le directeur du lycée technique, les directeurs et directrices des Ecoles Normales qui apportent leur concours à l'établissement, et tout particulièrement la municipalité, qui a eu maintes occasions de prouver son attachement au développement de l'enseignement supérieur à Quimper.

Le maire, M. Goraguer, devait d'ailleurs exprimer son attachement, en même temps que sa conviction profonde au sujet de l'avenir de cet enseignement à Quimper, où la population scolaire est importante.

UNE SECONDE ANNEE DE LETTRES A LA RENTREE

La faculté de lettres va créer à Quimper une seconde année, plus exactement trois secondes années de D.U.E.L. : Lettres modernes, anglais et histoire, avec les enseignements complémentaires correspondants : géographie pour le D.U.E.L. d'histoire, allemand, espagnol, celtique et latin pour les D.U.E.L. de langues et lettres modernes. Evidemment, toutes les options de première année sont maintenues.

C'est donc un développement de l'enseignement supérieur lettres qui nous est annoncé, il répond au souci d'assurer aux nombreux bacheliers de Cornouaille, les moyens de poursuivre leurs études, sur place, dans leur région.

Les parents sont avisés que les inscriptions sont reçues à la Faculté, derrière la mairie annexe d'Ergué-Armel, tous les jours, du 1^{er} au 31 juillet.

● REUNION DE FIN D'ANNEE AU CENTRE D'ETUDES LITTERAIRES SUPERIEURES L'ACCENT A ETE PORTE SUR LA PREPARATION DE TROIS D.U.E.L. DES LA RENTREE

Fin d'année aussi au centre d'études littéraires de Quimper, annexe de la

faculté des lettres de Brest. Avant de se séparer pour les vacances, les professeurs ont tenu une réunion amicale à laquelle étaient conviés les représentants de la municipalité, M. Goraguer, maire de Quimper et Mme. M. Gueguen, adjoint au maire, M. Auffray, secrétaire général de la mairie, avaient répondu à l'invitation de M. Michel Quesnel, doyen de la faculté des lettres de l'université de Bretagne occidentale.

Réunion cordiale marquée essentiellement par le climat de confiance qui régit les relations entre la municipalité et le centre d'études littéraires.

On se réjouissait bien sûr de l'extension que va prendre ce dernier de la prochaine année scolaire. A la rentrée, en effet, avec la création d'une seconde année, trois D.U.E.L. pourront être préparés à Quimper : lettres modernes, anglais, histoire avec les enseignements complémentaires de géographie, d'allemand, d'espagnol, de celtique, de latin.

Le doyen Quesnel a rappelé une initiative qui va naturellement dans le sens d'un développement de l'enseignement supérieur à Quimper.

Il en a fait ressortir l'esprit et souligné certains aspects en particulier la plus grande décentralisation de l'enseignement supérieur que permet le rapprochement de cet enseignement grâce à une décentralisation réalisée dans des limites raisonnables.

Trois D.U.E.L. pourront donc être préparés à Quimper dès la prochaine rentrée et tout au long de ce mois de juillet, les inscriptions seront reçues au centre d'études littéraires supérieures (derrière l'ancienne mairie d'Ergué-Armel).

M. Quesnel a tenu aussi à remercier tous ceux qui œuvrent en faveur d'un développement de l'enseignement supérieur à Quimper, municipalité bien sûr, mais aussi l'inspection d'académie, le directeur et la directrice des lycées, les professeurs quimpérois qui dispensent leur enseignement au centre, etc...

Enfin, M. Goraguer s'est réjoui des relations excellentes qui se sont établies entre la municipalité et l'enseignement supérieur, dont on peut penser légitimement qu'il peut et doit se développer à Quimper.

Caisse d'Épargne de Quimper

Rue Luzel - Tél. : 95-05-24

PLACEMENTS : 5 %
5,56 % net
7 %

LOCATION COFFRES DE SURETE
RENSEIGNEZ-VOUS

les bijoutiers d'armor s.a.

10, rue Astor - QUIMPER

Tél. : 95-51-04

HORLOGERIE

BIJOUTERIE

ORFEVREURIE

TRANSPORT PUBLIC
DE VOYAGEURS
ET DE MESSAGERIES
LOCATION DE CARS

Transports TRÉMOUREUX

S.A. au Capital de 323.000 F

Concessionnaire de la Ligne Départementale
QUIMPER - QUIMPERLÉ
Correspondant de la S.N.C.F.

Bureau : 9, rue Aristide-Briand
Tél. : 95-09-19

Garage : 32, avenue des Sports
Tél. : 95-09-87

Ets BERNARD et Cie

entreprise générale
de couverture

Société Anonyme au Capital de 100.000 F

Zone Industrielle de Kervilou

106, Vieille Route de Rosporden

ERGUÉ-ARMELE - 29 S - QUIMPER

Tél. : 95-18-82

zinguerie, étanchéité, bardages,
fibros, enduits, badigeons

université

● M. DURAND-PRINBORGNE,
RECTEUR DE L'ACADEMIE
DE RENNES A RECEPTIONNE
LES TRAVAUX DE LA
CITE UNIVERSITAIRE
150 CHAMBRES, MAIS IL
EN FAUDRAIT 300 !

M. Durand Prinborgne, recteur de l'Académie de Rennes a visité les locaux de la cité universitaire implantée à proximité de l'I.U.T. route de Bénodet.

Assistaient à cette réception, MM. Léon Coraguer, maire et conseiller général, Le Gam, directeur de l'I.U.T., Ducassou, Le Texier, directeur général de l'entreprise à Quimper et divers entrepreneurs, Pineau, directeur administratif de l'Académie, Carlu et Piquemal, architectes, Andrau, directeur départemental de l'équipement, Stéphane, directeur régional du Crous, et Guéguen, directeur à Quimper.

Au cours du champagne d'honneur qui suivait, M. Durand Prinborgne a souligné l'insuffisance de l'hébergement (150 chambres seulement, alors qu'il en faudrait 300). Nous avons évoqué à maintes reprises une situation qui risque d'être préjudiciable à la vocation universitaire du chef-lieu, les étudiants étant obligés de louer en ville à des tarifs souvent élevés.

Pas de problème, par contre, en ce qui concerne le restaurant libre service de 200 couverts qui accueille outre les étudiants de l'I.U.T., les étudiants en lettres et les élèves de l'école d'Infirmières. Sa capacité maximale est de 1.200 repas.

● ELECTIONS DES
REPRESENTANTS ETUDIANTS
AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CROUS DE RENNES
ET DU CLOUS DE BREST

Le mandat des administrateurs du centre régional des œuvres universitaires et du comité local des œuvres, fixé à deux ans, arrive à expiration.

Le scrutin pour l'élection des étudiants qui siègeront au conseil d'administration du Crous a été fixé par arrêté du recteur d'académie au mardi 19 décembre 1972.

S'agissant de la gestion paritaire des œuvres universitaires ayant à connaître des problèmes qui les touchent plus particulièrement (logements-ville, et en résidence, restaurants universitaires, service social (F.S.U.), accueil des étudiants étrangers, activités culturelles, liaisons universitaires, deux collèges électoraux sont institués :

a) Pour l'élection au conseil d'administration :

— Un collège à Rennes devant élire 7 représentants (7 titulaires, 7 suppléants)

— Un collège à Brest devant élire 2 représentants (2 titulaires, 2 suppléants)

b) Pour l'élection au comité du Crous :

— Un collège à Brest devant élire 5 représentants (5 titulaires - 5 suppléants)

— Un collège à Quimper devant élire un représentant (un titulaire, un suppléant).

~~~~~  
**le musée  
des Beaux-Arts,  
l'un des plus  
riches  
de France**  
~~~~~

*Si le musée folklorique,
dit Musée Breton, reçoit
chaque jour un nombre
important de visiteurs, le
Musée des Beaux-Arts de
Quimper en voit moins.
Il en va d'ailleurs de même
dans toutes autres villes
et provinces de France, où les
musées historiques et folkloriques
connaissent plus de succès
auprès des touristes que
les musées de peinture.*

Cet écart tend pourtant à s'amenuiser et le grand public, dont la formation artistique s'aiguise au fur et à mesure que se généralisent les voyages des Français en Italie, en Espagne ou en Hollande, pays connus pour leurs richesses picturales extraordinaires, ce grand public prend de plus en plus le chemin des musées des Beaux-Arts.

Cette tendance se fait sentir, à Quimper comme ailleurs et ce n'est que justice puisque notre musée des Beaux-Arts figure en excellente place (il est le dixième de France sur un peu plus de 900) sur la liste des musées contrôlés, ce qui prouve que ses collections représentent une grande valeur. Une autre preuve — s'il en était besoin — de la valeur de notre musée quimpérois se trouve dans le fait que certaines de ses œuvres maîtresses sont régulièrement demandées en prêts par les plus grands musées du monde. Il ne serait pas possible de suivre ici les voyages des tableaux du musée de Quimper; la simple correspondance concernant ces déplacements occupe un double classeur; disons seulement à titre d'exemple que « le Château de Pierrefonds », considéré comme un des meilleurs Corot, est allé en Allemagne, et tout récemment à Tokyo, qu'un Callot est allé aux U.S.A. après Paris et Londres, un Fragonard à Bruxelles et à Anvers.

**Quimper doit son Musée
au Comte de Silguy**

Si l'on demandait aux Quimpérois qui est le Comte de Silguy, il est fort à parier qu'on obtiendrait peu de bonnes réponses. La ville de Quimper lui doit pourtant la majeure partie de son trésor artistique et, sans lui, notre musée ne serait certainement pas ce qu'il est.

Grand collectionneur méconnu, le Comte de Silguy sut au siècle dernier profiter de ses nombreux voyages en France et en Europe pour exhumier des fonds de boutiques où on ignorait, les œuvres d'artistes excellents mais délaissés par un public aux goûts nouveaux. En mourant, il légua sa collection à la ville pour qu'en en garnisse un musée.

En attendant qu'un jour, peut-être, une salle soit consacrée à ce mécène méconnu, le musée

de Quimper présente plusieurs centaines de toiles selon le principe devenu classique de l'accrochage international, principe qui cherche le voisinage des écoles d'un même siècle afin d'en mieux montrer les liens d'affinité et les interférences et de permettre une confrontation plus aisée. Richesse et variétés des collections exposées sont suffisamment évocatrices du passé pour permettre d'y découvrir et d'y suivre les grands styles et les différentes écoles. Le choix du mobilier et de la couleur des cimaises a été fait avec soin pour mieux marquer encore chaque époque.

De Bartolo di Fredi, peintre du XIV^e, qui a réalisé l'œuvre la plus ancienne du Musée de Quimper, à Cérusier et Marquet, qui illustrent notre XX^e siècle, on peut se faire, en suivant les galeries, une bonne idée de la peinture européenne et de son évolution.

Tout en comparant ainsi écoles et styles, leurs tendances et leurs imbrications, le visiteur attentif — il n'a pas besoin d'être connaisseur mais tout simplement sensible à l'art — aura la joie de découvrir des pièces maîtresses qui l'enchanteront, telles une esquisse du Martyre de Sainte Lucie que réalisa le grand Rubens lorsqu'il décora le plafond de Saint-Charles-Boromé d'Anvers (cette esquisse a d'autant

plus de valeur que l'original, le plafond, fut détruit dans l'incendie du couvent, en 1718, et qu'il ne nous en reste donc plus que le souvenir); une Mère du Christ de Jordaens, le Flamand; un ensemble important du Caravage, le maître du réalisme; plusieurs disciples et amis de Rembrandt; une belle représentation du XVII^e siècle avec entre autres, Solimena; les Français du XIX^e avec Boucher et Fragonard; quelques pièces inestimables comme le portrait de Mlle de Cabarrus de Chas-sériau, que M. Malraux, ministre, remarqua un jour à une exposition à Londres et tenta d'acheter par la suite à la ville de Quimper; « le Château de Pierrefonds » par Corot; des œuvres de contemporains tels qu'Eugène Boudin, dont le mérite est de nous avoir laissé une belle toile du port de Quimper.

Il reste dans les réserves des dessins, notamment de Watteau, Callot Boucher, qui attendent place pour être accrochés, ce qui pourrait se faire peut-être dans un avenir proche. M. Quiniou, conservateur des Musées de Quimper, attend également la possibilité de proposer aux visiteurs futurs une salle consacrée à Max Jacob, cet illustre quimpérois qui a déjà fait l'objet d'expositions temporaires en diverses villes.

M. B.

BNP

**A votre service
tous les services de la
banque nationale de Paris**

QUIMPER

26, rue du Parc - Tél. 95-02-86

QUIMPER

14 bis, avenue de la Libération - Tél. 95-17-41

BENODET

8, avenue de l'Odet - Tél. 2-26

CONCARNEAU

1 bis, rue du Docteur-Nicolas - Tél. 97-04-31

DOUARNENEZ

25, rue Duguay-Trouin - Tél. : 92-03-14

PONT-L'ABBÉ

13, rue Jean-Jacques-Rousseau - Tél. 0-26

MAISON FONDÉE EN 1862

Ets ESUN

Société Anonyme au Capital de 260.000 F

Route du Loch - QUIMPER

BOITE POSTALE 27

Tél. : 95-35-40

TELEX : ESUN 74.305 F.

Succursale à **CHATEAUNEUF-DU-FAOU**

Tél. : 58

J. Verlingue

ASSURANCES DE TOUTE NATURE

RETRAITES ET REGIMES DE PREVOYANCE

Crédits immobiliers et d'équipement

Locabail

Toutes Etudes gratuites

18, rue Bourg-les-Bourgs - **QUIMPER**

Tél. : 95-14-16

Telex 74.824

Que devient donc l'Ecole de Musique

Jef Le Penven ?

*En les remerciant, rassurons
tout de suite ceux qui
se posent cette question.*

*L'école de musique
ne se porte pas si mal.*

*Sans doute, ceux-là se rappellent-ils
l'époque héroïque où la salle Verdelet
avare d'espace et de lumière,
mais prodigue d'un air
stagnant et morne aux forts talents
de moisissures, ne lui donnait
qu'un très précaire asile.*

Grâce aux soins de la municipalité, que dirigeait à l'époque, M. Thépot, la rentrée de Pâques 1967 se fit au 22, rue des Reguaires. L'école avait quatre ans.

A partir de ce moment, tout changea. Le nombre des élèves s'accrut régulièrement d'année en année. Sous l'impulsion du directeur, M. Montier, assisté de collègues d'un dévouement et d'une compétence au-dessus de toute critique, l'enseignement de la musique s'épanouit et s'enrichit. Déjà, les aînés, parmi les élèves, pouvaient se présenter avec succès aux concours d'entrée de diverses écoles nationales de musique.

Aujourd'hui, 320 élèves fréquentent régulièrement les cours. Ajoutons à ce chiffre, celui des membres de l'harmonie, de l'orchestre à cordes, du cours de solfège pour adultes axé sur le chant choral et ce sont à peu près 400 personnes qui gravitent autour de l'école de musique.

Avec l'école de musique, la conception de la musique « art d'agrément », c'est-à-dire l'époque où la jeune fille de la maison berçait son ennui et celui de sa famille par une quelconque interprétation du « clair de lune de Werther », est dépassée. Le but de l'école est d'inculquer aux élèves, par un travail sérieux, une véritable culture musicale et (pourquoi pas ?), d'éveiller chez certains, une vocation qui peut remplir toute une vie.

L'existence de l'école est assurée par une subvention municipale et une aide financière appréciable de la Caisse d'Epargne. La gestion en a été confiée par la municipalité qui en a été l'instigatrice, à un comité directeur entièrement bénévole, dont le souci est la bonne marche de l'école. Souci bien lourd sans doute, mais, sauf empêchement majeur, ce comité est décidé à poursuivre son œuvre, c'est-à-dire à la mener à bonne fin, jusqu'à la municipalisation de l'école.

Il est évidemment regrettable qu'une ville de l'importance de Quimper n'ait pas encore son école de musique municipale, mais que le comité directeur soit bien persuadé que la municipalité actuelle épaulera ses efforts. Seules, des difficultés financières bien compréhensibles, ont empêché jusqu'ici la municipalisation. Mais croire que celle-ci ne se fera jamais serait méconnaître le but que s'est fixé l'assemblée municipale de développer l'enseignement et la culture à Quimper.

Jean BRIAND

LE PROBLEME DU LOGEMENT dans notre Ville

Logements H.L.M. : 353 (une Cité d'urgence : 30 logements à Ergué-Armel), se répartissant comme suit :

<i>Cité de Pennanguer, Commune de Penhars :</i>	
Type 1 bis	5
Type 2	40
Type 3	40
Type 4	10
	—
	105
<i>Cité de Croas-ar-Plouz, Ergué-Armel :</i>	
Type 1 bis	4
Type 2	38
Type 3	40
Type 4	6
Type 5	4
Cité d'urgence	30
	—
	122
<i>Cité de Rosmadec, Quimper :</i>	
Type 1 bis	12
Type 2	54
Type 3	62
Type 4	28
	—
	156
<i>Total général</i>	<i>385</i>
La commune de Kerfeunteun n'en possédait pas. 1963-64, construction de la Cité de Penhars sur la commune de Kerfeunteun :	
Type 1 bis	12
Type 2	14
Type 3	60
Type 4	48
Type 5	11
	—
	145
1965-66, aménagement d'une nouvelle Cité, Avenue des Oiseaux, Commune de Penhars :	
Type 1 bis	8
Type 2	16
Type 3	48
Type 4	44
Type 5	16
	—
	132

OFFICE PUBLIC MUNICIPAL D'H.L.M.

Février 1960 a vu la création du Grand-Quimper avec la fusion de 4 communes : Quimper, Ergué-Armel, Penhars, Kerfeunteun.

Population totale : 50.000 habitants.

En 1966, la Ville de Quimper avait donc, 660 logements H.L.M. locatifs.

La population, dans le même temps, passait de 50.000 à 56.000.

Devant cette situation et une zone à urbaniser en priorité ayant été créée entre-temps, la Ville et l'Office H.L.M. décidaient la construction de 855 logements dans cette partie de l'ancienne commune de Penhars, avec la répartition ci-dessous :

Type 1 bis	43
Type 2	138
Type 3	254
Type 4	234
Type 5	151
Type 6	35

(y compris 40 I.L.N.)

Population : 62.000 habitants.

Tous logements occupés, il restait plus de 600 nouvelles demandes en instance.

Lors de l'élaboration du P.M.E. (Programme de Modernisation et d'Equipe), la Ville de Quimper se faisait inscrire pour un nouveau contingent de 1.000 logements dont 500 au cours du 6^e plan et 250 demandés en 1972 pour le compte de l'Office Municipal.

Appuyée très fortement par M. le Préfet Hosteing d'abord et son successeur, M. le Préfet Denizot ensuite, cette demande, à l'heure où j'écris ces lignes, est loin d'être satisfaite. La situation se détériore donc de plus en plus.

Le Comité Départemental, craignant déjà une certaine réduction de la dotation régionale, ramenait notre demande de 250 à 200, dans sa réunion du 14 décembre 1971, restant bien entendu qu'il s'agissait toujours d'une première tranche sur les 500 du 6^e plan.

De 250 à 200 finalement, l'Office a reçu en tout et pour tout, pour 1972, 100 logements au grand désespoir de tout le monde, Administrateurs et locataires bien entendu.

Devant une telle situation, la Commission de l'Office multipliait ses démarches auprès de la Préfecture encore une fois et des Services de l'Equipe.

Il semble d'ores et déjà que notre appel ait été entendu, car l'Equipe laisse espérer un contingent bien supérieur pour 1973, afin de se rapprocher de nos prévisions du 6^e Plan.

Le problème du logement ne sera pas résolu pour autant dans notre Cité, les demandes ne cessent d'affluer à l'Office ; il nous faut donc demeurer vigilants et prévoir, dès maintenant, une nouvelle inscription au 7^e Plan.

La population passant de 50.000 en 1950 à 62.000 en 1972 y est, bien sûr, pour beaucoup, les loyers dans les vieux immeubles de la Ville et de la périphérie restant très élevés même en l'absence de tout confort, pour le reste.

Des communes moins importantes que la nôtre possèdent, d'ailleurs, jusqu'à 2.500 et même 3.000 logements H.L.M. ; il nous faut nous rapprocher rapidement de ces chiffres pour donner satisfaction aux jeunes ménages peu fortunés, aux personnes

âgées vivant dans des taudis et également aux ressources bien faibles, à tous ceux, enfin, qui recherchent un peu de confort à des prix tout à fait abordables.

L'enseignement supérieur vient de s'implanter à Quimper. Les effectifs se font plus importants chaque année, professeurs et étudiants demandent aussi à se loger ; il faut y penser et nous ne pouvons laisser une telle clientèle dans l'embarras faute de logements.

Ajoutons, encore, que la Ville dispose de 14 hectares de terrain, dans un cadre magnifique, qu'elle tient à la disposition de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur en particulier. Nous pouvons donc nous attendre à des demandes de plus en plus nombreuses de ce côté.

De tout ceci, il résulte que la Commission doit penser à tous ces problèmes, constamment, et se tenir prête à y faire face.

Le Président de l'Office,
J. GUÉGUEN,
Maire Adjoint.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - F. QUINTIN

5, avenue de la France Libre - KERFEUNTEUN - Tel : 95.27.21

réveil JAZ
Concessionnaire LIP
montres ZODIAC

Diplômé GRAND PRIX Médaille de Bronze et Argent
EXPOSITION NATIONALE DU TRAVAIL

"Les Meilleurs Ouvriers de France" 1955-58-61

VENTES - REPARATIONS

le bibliothécaire de notre ville

Son métier, dans le sens profond du terme, il ne le doit pas au hasard, il ne l'a jamais pensé vocation. Il ne s'y est davantage pas trouvé préparé par une incitation familiale. De sa profession, il dira finalement : « C'est une réflexion, une évolution. »

M. François Rouillard, depuis quelques mois bibliothécaire de la ville de Quimper, est un homme de 42 ans. Il est originaire de Saint-Germain-en-Laye, mais il ne se trouve nullement dépaycé à Quimper où sa femme est née. Pour situer l'homme et la profession, il faut feuilleter les chapitres des années. « J'avais fait une licence de droit, je me suis ensuite intéressé à la publicité. Peinture et dessin sont mes violons d'Ingres. J'ai fait un tour du côté des journaux pour enfants (dessins et articles). Me voici membre de la Commission artistique de Saint-Germain-en-Laye nous avions à nous occuper de la bibliothèque. Il y avait un poste vacant de sous-bibliothécaire. On me l'a proposé, je l'ai accepté, et voilà. »

Et voilà pourquoi François Rouillard s'est ensuite astreint à suivre des cours à l'École supérieure des bibliothécaires à Paris. En janvier 1971, il obtient le certificat d'aptitude à la profession de bibliothécaire, option bibliothèques municipales. Il a été reçu au sixième rang.

Le temps des vacances : l'été dernier, M. et Mme Rouillard viennent comme tous les ans à Quimper. M. Rouillard rend visite à M. Coïc, l'érudit et discret bibliothécaire de la ville lui confie : « Je vais partir en retraite ». Alors, à l'incitation de son prédécesseur, M. Rouillard se présente au concours sur titres. Il est auditionné par un jury que préside M. Poindron, inspecteur général des bibliothèques de France, il est préféré à deux autres candidats.

Voici un mois, M. François Rouillard, nouveau bibliothécaire de la ville de Quimper, prend ses fonctions. Il a la charge de plusieurs salles de lecture et d'un fond de 50 000 livres, de la bibliothèque de notre ville, qui est classée avec 19 autres en France dans la première catégorie. Il a des collaborateurs compétents, dévoués, mais numériquement insuffisants.

DE L'ERUDITION AU SELF-SERVICE

Les bibliothèques, c'est comme les musées : ça évolue. A l'instar de la peinture, le livre n'est désormais et heureusement, plus voué à s'empoussiérer dans les rayons mais à pleinement vivre par la lecture.

A ce propos M. Rouillard dira : « Il faudra changer l'ordonnance de la bibliothèque de Quimper. Elle doit être de son temps. Notez bien que ceci n'est pas l'apanage de la seule bibliothèque quimpéroise. »

En France, jusqu'à ces dernières années, et contrairement à ce qui existe en Angleterre et en Allemagne par exemple, on ne voyait pas la bibliothèque fonctionnelle. Nous devons tendre vers la bibliothèque au self-service, c'est cela la véritable évolution. »

« Quimper a une forte population scolaire, dira encore le bibliothécaire. Il y a désormais aussi les étudiants. Nous devons penser à eux. Grâce à la compréhension de la municipalité, nous avons pu acquérir des encyclopédies, pour notre temps. Nous nous devons de suivre l'évolution de l'enseignement. »

ETRE BIBLIOTHECAIRE : C'EST CONNAITRE, CHOISIR, SUGGERER

Le bibliothécaire, au fond, pense un peu pour les autres. Il doit connaître, conseiller, orienter, aider à la recherche, souvent suggérer, jamais imposer. M. Rouillard se souvient sans doute de son expérience d'auteur d'articles pour enfants quand, malicieusement, il soulignera : « Je m'intéresse autant à « toto au jardin » qu'aux magistrales pensées de L. Straus ». »

Des siècles et des âges, du savoir, de la compréhension, de l'électisme. Une somme de choses qui amènera M. Rouillard à conclure : « La profession de bibliothécaire, au fond, ne pensez-vous pas que c'est un métier d'abord social ? »

l'eau et l'assainissement

Les attributions du Service de l'Eau et de l'Assainissement sont multiples, tant administratives que techniques : administratives, à savoir, la facturation de l'eau, l'instruction des demandes de branchements et toutes modifications y afférant, la mise à jour des fichiers, l'étude des projets d'extension de réseaux ; techniques, à savoir les relevés de compteurs, l'entretien des réseaux et des stations de pompage, la réalisation des branchements, le contrôle des travaux d'extension ou de renforcement.

Le Service compte, à ce jour, plus de 14 000 abonnés et réalise annuellement environ 250 branchements d'eau potable et 400 branchements d'eaux usées. Le quitte-à-compte, actuellement effectué sur machine comptable, sera confié à un ordinateur à compter de 1973.

L'EAU POTABLE

L'eau distribuée à QUIMPER provient de deux sources différentes : captages d'eaux souterraines et pompage en rivière.

Les premiers captages ont été réalisés en 1933 et leur extension devait se prolonger jusqu'en 1953, date à laquelle devant l'insuffisance de débit de ces derniers, il fut envisagé de construire une usine de traitement des eaux au lieu-dit Trohéir en bordure de la rivière Le Stéir. Une première tranche de travaux devait permettre en 1955 le traitement de 100 m³/h. L'extension devait être rapide : 200 m³/h en 1962, 300 m³/h en 1965 et 600 m³/h en 1971. L'extension future prévoit un traitement maximal de 800 m³/h.

L'ensemble, captages et usine de traitement, assure une production annuelle de l'ordre de 3 millions de mètres cubes. Le réseau de distribution comprend neuf réservoirs, cinq stations de pompage et plus de 170 kms de canalisations.

Un poste de pompage est actuellement en construction à Kerbasguen en KERFEUNTEUN. Ce dernier permettra le renforcement du réseau haut de Kerfeunteun et la mise en service du réservoir de Cuzon destiné à alimenter directement le réseau de la zone industrielle de Kerhuel.

Compte tenu des travaux en cours et des possibilités d'extension de l'usine de Trohéir (passage de 600 à 800 m³/h), il apparaît que les installations existantes suffisent aux besoins des quelques années à venir mais il convient néanmoins de rechercher dès aujourd'hui les solutions qui permettront d'alimenter la Ville dans un avenir plus lointain.

En effet, la croissance démographique actuelle laisse supposer qu'en l'an 2000 la population de QUIMPER dépassera 100 000 habitants, ce qui correspond au doublement actuel des besoins en eau potable. Les débits d'étiage des rivières qui traversent actuellement l'agglomération risquent de ne pouvoir assurer l'appoint nécessaire. Le recours à la création d'une réserve artificielle d'eau potable dans une vallée voisine de l'agglomération semble être la solution à retenir. Des études en ce sens sont actuellement en cours.

L'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement de type séparatif comprend une centaine de kilomètres de canalisations d'eaux usées et une quarantaine de kilomètres de canalisations d'eaux pluviales. Compte tenu de la topographie de la

Ville, six postes de relèvement ont été nécessaires pour regrouper les eaux usées dans deux collecteurs situés de part et d'autre de l'Odé. Un siphon construit en 1971 entre la Place Bérardier et la rue Max Jacob permet la traversée de la rivière et la collecte de l'ensemble des eaux usées dans une conduite d'un mètre de diamètre où, après un parcours d'environ un kilomètre, elles sont refoulées, après dilacération, dans l'Odé.

Un problème important se pose au Centre-Ville. De nombreuses rues disposent encore d'un assainissement unitaire : les eaux usées et les eaux pluviales sont recueillies dans un même aqueduc et le rejet se fait directement dans l'Odé. La suppression de cet état de fait ne va pas sans se heurter à de nombreuses difficultés techniques : étroitesse des rues, perturbation de la circulation, encombrement du sous-sol. Néanmoins, à ce jour, un grand nombre de rues ont déjà été correctement assainies et des études sont actuellement en cours en vue d'aboutir, dans les années à venir, à la généralisation du réseau séparatif.

Comme on le voit, la rivière l'Odé sert encore malheureusement d'ex-

toire naturel. D'importants travaux sont actuellement en cours dans le but de transporter les eaux usées en un point où elles pourront être traitées. Un collecteur de 1200 mm de diamètre a été posé dans le lit de l'Odé sur plus d'un kilomètre entre la rue du Parc des Sports et l'extrémité de la rue Ker-Elise. Ce dernier aboutira dans un poste de relèvement doté de trois groupes électro-pompas de 600 mètres cubes/heure. Deux conduites de refoulement de 600 mm de diamètre et de 900 m de longueur assureront le transport jusqu'à la station d'épuration du Corniguel dont la première tranche est conçue pour 180 000 équivalents habitants. La pose des conduites de refoulement est actuellement commencée. Les travaux relatifs au poste de relèvement et à la station d'épuration doivent débiter prochainement.

D'importants investissements sont donc consentis en matière d'assainissement ; mais c'est seulement à ce prix que la salubrité publique sera assurée et que l'Odé restera, dans l'avenir, la plus belle rivière de France.

L'ingénieur subdivisionnaire,

M. BOULIC

L'alimentation en eau potable de Quimper

Un seul geste de la main et l'eau s'écoule du robinet. C'est aussi simple que cela. Certains lui trouvent une saveur agréable, d'autres un goût bizarre, de l'eau « trafiquée », disent-ils. Mais d'où vient-elle cette précieuse denrée indispensable à notre vie quotidienne ? Les quelques lignes qui suivent ont pour but de vous en faire savoir un peu plus sur l'origine de l'eau potable distribuée à QUIMPER. Mais, au préalable, laissons parler les chiffres.

QUIMPER : quelques 62.000 habitants qui nécessitent une production annuelle de plus de trois millions de mètres cubes d'eau potable, soit environ 9000 mètres cubes par jour. La consommation domestique représente environ la moitié de la production totale, et le Quimpérois consomme, en moyenne, 27 mètres cubes par an, (environ 70 litres par jour).

L'origine de cette eau est double : captages d'eaux souterraines et pompage en rivière.

Les captages ont été réalisés de 1893 à 1953 et ont assuré à eux seuls, pendant longtemps, l'alimentation de l'agglomération. Les plus anciens sont ceux du LEURRE, réalisés en 1893 et situés au nord-est de l'agglomération, dont les eaux alimentent le réservoir de Ty-Rouz à PENHARS. Cette même époque a également vu la mise en service des captages de Ste-Anne, proches du LEURRE et de COAT-LIGAVANT. En 1938, les eaux de la vallée du Dourguen venaient renforcer ces derniers. Cette chaîne de captages, (Dourguen, Ste-Anne et Coat-Ligavant), alimente par l'intermédiaire d'une conduite d'environ 6 kms le réservoir de KERNISY.

Au sud, à ERGUÉ-ARMEL, les captages de St-LAURENT, réalisés en 1934 et renforcés en 1953 par ceux du BRADEN, assurent l'approvisionnement du réservoir de St-LAURENT, avenue Yves Thépot.

Enfin au nord, le réservoir du LOCH à KERFEUNTEUN, reçoit les eaux en provenance des captages de KERMARC, réalisés en 1951 et situés en bordure de la route de Brest à environ 6 kms de l'agglomération.

Le débit des captages varie de 2600 à 6000 m³ par jour suivant les saisons. Ce sont des eaux souterraines captées par drainage dans le fond

des vallées où elles s'accumulent dans le sous-sol, sur une couche granitique imperméable. Ces eaux se trouvent ainsi à l'abri de toute pollution et sont d'une grande pureté et d'une bonne qualité bactériologique. Néanmoins, elles sont agressives, ce qui nécessite une neutralisation avant la distribution dans le réseau public. Par mesure de sécurité, les réservoirs sont également équipés de chloromètres de façon à assurer une parfaite stérilisation.

Devant l'insuffisance des captages, les débits d'été ne couvrant en effet qu'un peu plus du quart de la consommation journalière, il s'est avéré indispensable de construire en 1955 une usine de traitement d'eau potable au nord-ouest de l'agglomération, à TROHEIR. L'eau est prélevée par pompage dans la rivière « le Steir », puis décantée, filtrée, neutralisée à la chaux et stérilisée à l'ozone. La production maximale de la station est actuellement de 600 m³/heure, ce qui couvre largement les besoins de l'agglomération.

Onze réservoirs, représentant une capacité totale de 9750 m³, permettent d'emmagasiner l'eau provenant, soit des captages, soit de l'usine de traitement. Compte tenu des débits de captage, il a été en effet nécessaire de fournir à chaque réservoir un appoint d'eau de rivière traitée.

L'agglomération est ensuite desservie, à partir de ces réservoirs, par huit réseaux différents représentant au total plus de 170 kms de canalisations.

Les branchements particuliers sont les derniers maillons de cette chaîne. Ils assurent, en quelque sorte, la livraison à domicile d'une eau provenant à la fois de sources et de rivière, souvent, il est vrai, moins naturelle qu'au départ en raison des différents traitements qui lui sont imposés ; mais il ne faut pas perdre de vue que ces mêmes traitements sont en définitive pour cette eau un gage de qualité, et qu'ils nous permettent de lui admettre le qualificatif de « potable ».

BOULIC W.
Ingénieur Subdivisionnaire

Maisons Recommandées

Ets RIVALIN
1, rue St-Marc - 29-QUIMPER
Tél. 95-01-74

ASSURANCES LA FONCIERE
André Jouin
1, place St-Mathieu - 29-QUIMPER

Ets LEPAGE
46, rue Jean-Jaurès - 29-QUIMPER
Tél. 95-16-78

CARTONNAGE AUTROU
Z.I. Keroillou - 29-QUIMPER
Tél. 95-13-46

CENTRE LECLERC
21, boulevard Kerguelen - 29-QUIMPER
Tél. 95-25-50

Madame GOASCOZ
8, avenue de la Libération - 29-QUIMPER
Tél. 95-27-57

Ets BOURHIS et Cie
Z.I. Hippodrome - 29-QUIMPER
Tél. 95-10-20

QUIMPER POIDS-LOURDS
Ets Damian et Cie
Tél. 95-00-57

STATION DIESEL
Z.I. Hippodrome - 29-QUIMPER
Tél. 95-04-98

TRANSPORTS SAVONRICE
M. Besançon
1, rue de Kerhuel - 29-QUIMPER
Tél. 95-13-98

le Service Urbain de Quimper

Dès avant-guerre, la croissance de Quimper avait attiré l'attention des autorités responsables sur la nécessité de penser à la mise en service de transports en commun dans l'agglomération quimpéroise.

En 1937, une ligne Eau-Blanche-Ludugris avait été tentée. Cet essai était passé à une fréquence double : une voiture toutes les 1/2 heure.

Ce nouvel essai s'avéra infructueux au bout de six mois, le nombre de clients ayant diminué en période hivernale.

Diverses possibilités furent ensuite étudiées, mais il fallut attendre la réalisation du Grand Quimper, en mars 1960, pour que l'étude du projet puisse être reprise sur de nouvelles bases et cette fois, ce furent six lignes en étoile partant du centre-Ville, place de la Résistance, qui furent retenues avec les directions : Eau-Blanche-Ludugris-Ergué-Mairie-Terras-Noire-Kerfeunteun-Moulin-Vert. Et dès le 26 septembre 1960, partant toutes les heures du terminus, les « Petits-Bus », frères des « Petits-Bleus » parisiens, allaient cette fois inoculer le virus du service urbain aux Quimpérois et se rendre très rapidement indispensables.

Un an plus tard, en septembre 1961, une nouvelle direction, Penhars-Bourg, venait s'ajouter aux premières et les fréquences étaient doublées aux heures de pointe.

Ces augmentations devaient se poursuivre régulièrement et le 16 décembre 1963, chaque ligne était desservie toutes les demi-heures.

Du matériel de grande capacité avait fait son apparition depuis quelques mois et le service urbain était devenu un élément de la vie quimpéroise.

Élément important puisque déjà à ce moment, 9 voitures tournaient en service continu et que c'est 20 voitures qu'il fallait compter aux heures de pointe.

À la rentrée scolaire de 1964, des services spéciaux desservant le Lycée des Oiseaux, nouvel établissement scolaire, étaient mis en place, 1.250 enfants environ bénéficiaient des cartes scolaires.

Au 14 décembre 1964, poursuivant son expansion, une nouvelle desserte venait se greffer sur le réseau existant, vers la zone industrielle naissante à Kerhuel.

Le matériel avait poursuivi son amélioration et peu à peu de nouvelles nécessités se faisaient jour.

Les modifications et les extensions seront poursuivies pour modeler constamment les services sur l'évolution de l'agglomération quimpéroise.

C'est ainsi que des études sont actuellement en cours pour la mise en place, dans un temps qui ne peut être fixé encore, de services à fréquence accrue : une voiture tous les quarts d'heure au départ des têtes de lignes.

Nous pensons, en effet, que pour répondre aux besoins du public, il est nécessaire de penser à une nouvelle augmentation des fréquences : les lignes devant desservir de grands parkings où l'automobiliste trouvera de la place et pourra ensuite vaquer facilement à ses occupations dans le centre-Ville.

Par ailleurs, il devient nécessaire de rechercher avec les autorités responsables, un étalement des horaires qui permette une meilleure qualité de service, sans recourir à des investissements extrêmement lourds et non rentables parce que utilisés seulement quelques instants par jour.

Il serait souhaitable de réaliser un étalement des entrées et des sorties des bureaux, magasins, administrations, écoles, dont l'amplitude totale pourrait atteindre seulement une demi-heure et qui améliorerait considérablement la circulation et l'utilisation du matériel.

C'est dans ces perspectives que nous voulons travailler pour les mois à venir.

L'accroissement rapide de Quimper rend nécessaire l'adoption de mesures neuves et modernes pour que cette Ville garde son calme et son agrément.

Le Directeur Régional,
Chef d'exploitation
du Réseau C.A.T.,

M. VERNEY.

le service de transport urbain de voyageurs

A citer en exemple à bien des grandes villes, sans parler de la Capitale, le Service de transport urbain de voyageurs, bien que pratiquant des prix souvent inférieurs à ceux d'autres réseaux et consentant d'importantes réductions aux scolaires et travailleurs, ne perçoit aucune subvention de la Mairie.

Nous avons demandé à M. Jean Kerloch, chef d'exploitation de la C.A.T. (ex-C.T.F.), de faire rapidement l'historique et le point de l'évolution d'un service qui a transporté plus de 2 millions de personnes en 1968.

Ajoutons que la Municipalité étudie avec une Société de publicité, la possibilité de doter les principaux arrêts d'abris pour les voyageurs, qui viendraient s'ajouter à ceux déjà en place, offerts gracieusement, rappelons-le, par la Caisse d'Épargne de Quimper.

La Compagnie de Transports du Finistère est concessionnaire du Service urbain de Quimper depuis 1960. L'année 1968 l'a vu changer de sigle — la C.T.F. est devenue C.A.T. (Compagnie Armoricalne de Transports).

Qu'y a-t-il de changé en fait ?

— Pour les Quimpérois, peu de choses : les rues de la Ville sont sillonnées par les mêmes cars aux couleurs rouges et beige, que les habitants appellent familièrement « SA-TOS ».

— Pour la Compagnie, dont les structures locales n'ont pas changé, le but reste de toujours mieux servir l'usager et de lui permettre des déplacements faciles suivant ses besoins et en fonction de ses activités.

Le Service urbain entre dans sa neuvième année, c'est une confirmation de sa raison d'être.

La naissance du Grand Quimper nécessitait la création d'un vecteur de liaison susceptible de donner à la Ville toute l'homogénéité requise pour une plus grande expansion.

Mis en place à titre expérimental, il sut vite se rendre indispensable et au fil des années, on a vu augmenter le nombre de véhicules, celui des lignes, celui des fréquences.

Débutant avec 2 lignes et un passage toutes les heures, nous en sommes maintenant à 5 lignes desservies à la demi-heure. Le nombre de kilomètres parcourus journalièrement a passé de 350 à 1.800 ! et le nombre de voyageurs transportés dépasse les 2 millions en 1968 !

Cette évolution, ou pour mieux dire, cette expansion, ne cesse de poser des problèmes d'exploitation. Il s'agit tout d'abord d'absorber l'afflux de clientèle aux heures de pointe.

Les doublages des services existants ne suffisant pas, nous avons proposé un étalement des horaires de sortie.

La compréhension des autorités compétentes : Administration, Enseignement, Industriels et Commerçants, nous a été d'une grande aide, mais tout n'est pas facile dans ce domaine et il y a encore beaucoup à faire pour obtenir les résultats escomptés, qui sont une amélioration du confort des usagers et une meilleure utilisation des transports.

Reste ensuite le problème de la circulation. Il n'est malheureusement pas réservé à Quimper mais sa solution (si elle existe) devient urgente... L'affluence des voitures particulières aux heures de pointe engendre une véritable asphyxie. Des humoristes (ou des visionnaires) nous prédisent à brève échéance, le blocage total des villes par l'abondance des moyens de transports, il faut bien penser alors qu'un autobus qui transporte 50 personnes occupe 20 m² de chaussée, mais que ces 50 personnes, chacune au volant de sa voiture, occupent 400 à 500 m². La solution paraît évidente sinon élégante ni forcément du goût de l'individualiste français.

L'aménagement de parcs de stationnement aux entrées principales de la Ville, permettrait de recevoir les voitures venant de l'extérieur. Un service d'autobus à grande fréquence pourrait conduire les visiteurs à l'endroit désiré. Cette organisation faciliterait la circulation, ferait gagner du temps et se traduirait pour les usagers, par une économie d'essence appréciable.

Disparaîtraient aussi, les encombrements qui empêchent de goûter au charme de Quimper, et minent les nerfs de ses habitants.

De grandes villes étrangères ont déjà réalisé ce système, qui est, je crois, dans les projets de notre Municipalité. Est-ce une utopie, un rêve, ou la nécessaire réalisation de demain ?

N'anticipons pas...

Le ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures, leur traitement et la vente du compost ont été concédés à la Société des établissements Paul Grandjouan de Nantes, spécialiste en la matière puisqu'elle assure depuis 100 ans ce service dans la région nantaise et actuellement dans soixante communes de l'Ouest, dans la région parisienne et même à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire.

Il est certain que la période de transition qui vient de s'écouler a entraîné diverses perturbations et difficultés dont se sont plaints à juste titre un certain nombre de personnes : modification des circuits, changement des heures de passage, retards incompréhensibles et même parfois oubli total de quelques rues.

Les Services Municipaux et l'Entreprise Grandjouan s'en excusent vivement, mais la substitution au personnel communal de celui du concessionnaire, la livraison et la mise en place progressive de bennes neuves de plus grande capacité ont demandé un certain délai, des essais, tâtonnements et mises au point regrettable certes, mais impossibles à éviter.

Désormais tout est rentré dans l'ordre : la collecte est assurée avec régularité et achevée pour 11 h. 30 chaque matin. De nouveaux quartiers seront desservis au fur et à mesure des besoins et nous espérons que le fonctionnement du service donnera toute satisfaction.

Pour Quimper, la Direction est assurée par M. Heise, et les bureaux installés à l'usine de traitement de Kerréquel, téléphone 95.38.53. Vous pouvez vous y adresser si vous avez besoin de renseignements ou éprouvez quelque difficulté.

la municipalité pense aux anciens...

Ce soir-là, le 3 juin 1971, le Professeur Hugonot, Chef de Service de Gériatrie au C.H.U. de Grenoble et Président de l'Office Grenoblois des personnes âgées, venu à Quimper sur invitation de Maître Le Pape, était d'un enthousiasme communicatif.

Le nombre important de Quimpérois présents à cette conférence et l'intérêt très vif par elle suscité, fit réfléchir encore plus les personnes spontanément intéressées par le problème, son acuité et son actualité.

Ces personnes, d'horizons divers, se mettent au travail et comme en réfléchissant, on cherche, et en agissant, on trouve, au bout d'un an, l'« Association Quimpéroise pour les personnes âgées », a vu le jour le 4 juillet 1972.

Le Comité provisoire qui présida à cette gestation était animé par Monsieur Bourglan qui assumait entre autres responsabilités l'organisation de la réunion d'information, de l'assemblée générale d'où sortit cette Association tant attendue.

De nombreuses personnes âgées y ont adhéré et font partie du Conseil d'Administration. D'autres, moins âgées, se sont senties concernées par ce problème qui sera le leur demain et ont proposé leur concours.

Le Conseil d'Administration composé de :
2 représentants de la Municipalité
1 représentant du Bureau d'Aide Sociale
5 représentants des Caisses de Retraite
7 représentants d'Associations et Syndicats
19 membres élus par l'assemblée générale a désigné statutairement un bureau de la façon suivante :

- Président : Mme Aline Hémery
- Vice-Présidents : Me Le Pape - Melle Boulart
- Secrétaire : Annick Guibert
- Secrétaire-Adjoint : Jean Lemoine
- Trésorier : M. Tourbin
- Trésorier-Adjoint : M. Rolland.

Le siège social est la Mairie de Quimper.

But de l'Association :

Les mots : aide et assistance, ont été volontairement bannis des statuts et les membres jeunes du Conseil d'Administration ont une conscience aigüe de la dette de la génération active envers les retraités à qui ils témoignent leur solidarité entière dans la recherche de leurs droits.

Cette page a surtout pour but de vous informer que la Mairie met à la disposition des personnes âgées de Quimper quelles que soient leurs conditions sociales :

- un siège social avec permanence de renseignements et salle de réunion, dans un bâtiment appartenant à la Mairie, Rue Etienne Gourmelen.
- les Foyers des Jeunes et de la Culture de la Z.U.P. de Kermoyan, du Mille-Club de Kerfeunteun.

L'animation de ces clubs sera confiée aux personnes âgées elles-mêmes ou aux autres membres de l'Association. Elles pourront y organiser les loisirs qu'elles voudront et s'offrir des consommations avec les finances de l'Association ou les leurs.

- un service d'aide ménagère géré par le Bureau d'Aide Sociale. Des heures d'aide ménagère pourront être accordées quel que soit le revenu des retraités mais la participation de l'intéressé qui est nulle pour un revenu de 625 Francs par mois pour une personne seule et 900 Francs pour un couple, augmente avec le niveau des revenus.

Conclusion

Ceci n'est qu'un début, j'espère. Il est possible de réaliser bien d'autres activités : projection de films, excursions, fêtes folkloriques, etc... L'Association est ouverte à toutes les bonnes volontés et les initiatives originales seront bien accueillies. Il suffit d'adhérer. Je vous invite.

A. HEMERY

A propos d'un sondage

le grand souci des Quimpérois :

le stationnement et la circulation

On se rappelle qu'au cours de la foire-exposition un sondage d'opinion avait été organisé au stand de la ville de Quimper. Il y était distribué aux Quimpérois un bulletin où leur était demandé de se prononcer sur l'ordre d'urgence des travaux d'équipement qui sont à la charge de la municipalité : circulation et stationnement, équipement social et hospitalier, équipement scolaire, sports et loisirs, arts et culture.

Ce sondage d'opinion a permis de recueillir 2.157 bulletins totalement ou partiellement remplis.

Le dépouillement a donné lieu à un classement des réponses des quartiers et tranches d'âge.

EQUIPEMENT PRIORITAIRE : CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Le problème de la circulation et du stationnement est considéré comme l'équipement n° 1 aussi bien dans l'ensemble des quartiers que suivant les différentes catégories d'âge.

Sur l'ensemble des réponses, ce résultat représente 44 % des avis exprimés en urgence n° 1.

L'équipement social et hospitalier représente la deuxième préoccupation des personnes consultées. 19 % des réponses classent ce problème en urgence n° 1. En urgence n° 2 et 3, il occupe la première place avec, respectivement 24 et 23 % des suffrages.

L'équipement scolaire et les sports et loisirs occupent ensuite des places très voisines dans l'esprit des personnes consultées.

A noter le problème des arts et de la culture considérés comme urgence n° 1 par 5 % seulement des suffrages exprimés.

Le classement des réponses par quartiers met en évidence certaines préoccupations particulières.

Exemple : problème de l'eau en zone rurale.

Il en est de même du classement par âges. Exemple : importance des problèmes scolaires jusqu'à 40 ans.

En affectant la note 3 aux réponses classées n° 1, la note 2 aux urgences n° 2 et la note 1 aux urgences n° 3 on obtient le classement suivant qui traduit les préoccupations générales de la population :

- N° 1, voirie, stationnement : 31,25 %.
- N° 2, équipement social et hospitalier : 21,64 %.
- N° 3, équipements scolaires : 14,64 %.
- N° 4, équipements sportifs : 14,56 %.
- N° 5, eau et assainissement : 10,95 %.
- N° 6, arts et culture : 6,94 %.

MAJORITE POUR LE STATIONNEMENT PAYANT

Dans ce sondage, il était également demandé aux Quimpérois s'ils étaient pour ou contre le stationnement payant.

Les résultats ont été les suivants :

- Pour : 1.100 réponses, soit 53 %
- Contre : 973 réponses, soit 47 %

A la deuxième question : « *Expérience de stationnement payant* », on a recueilli 1.250 réponses favorables soit 64 % et 816 réponses défavorables soit 36 %.

Pourcentage par ordre d'urgence après récapitulation définitive :

Circulation et stationnement, première urgence 44 %, deuxième urgence 18, troisième urgence 17.

Eau, assainissement, première urgence, 8, deuxième urgence 15, troisième urgence 16.

Equipements scolaires : 10, 20, 18.

Sports, loisirs : 14, 16, 16.

Arts et cultures : 5, 9, 10.

Equipement social et hospitalier : 19, 24, 23.

Conclusion : c'est la voiture qui l'a donc emporté : signe des temps ?...

R.L.M.

Quimper, ville sportive

Quand on aborde un sujet aussi vaste que le sport, véritable phénomène social des temps modernes, il est indispensable de sérier la question, d'abord pour s'y reconnaître, ensuite pour discerner les différentes possibilités qu'offre notre Ville dans ce domaine.

Le sport de compétition bien structuré et codifié, est pratiqué au sein des clubs et sous l'égide des Fédérations. Les sports collectifs sont à l'honneur à Quimper et, en premier lieu, le plus populaire, le Football, puis le Basket-ball, qui a connu de grandes époques et pâlit peut-être un peu, supplanté en partie par le Handball, enfin le Volleyball et le Rugby, ce dernier ayant eu beaucoup de peine à faire sa place. Mais la télévision d'une part, l'apport d'éléments formés sur le plan scolaire et surtout un terrain idoine d'autre part, ont redonné pleine vie à cette discipline virile.

En sports individuels, nous trouvons un grand club d'athlétisme ; nous notons, avec satisfaction, la naissance d'un club de natation qui prend le relai de la défunte Entente Nautique Quimpéroise, dont l'auteur de ces lignes se souvient encore avec émotion. Il existe de vieilles sociétés de gymnastique toujours florissantes, des sociétés de tir et de boules, des clubs de tennis de table et un solide club cycliste

qui a une grande renommée. Pour ceux qui veulent libérer leur instinct d'agressivité, tout en conservant leur self control, des salles de judo et d'escrime sont ouvertes, pourvus de professeurs qualifiés. Un regret : il existait un club de boxe anglaise qui a périclité.

Enfin, nous notons un engouement particulier pour le tennis, qui dépasse toutes les espérances et les estimations, à tel point que les nouveaux terrains réalisés à Penverils ne suffisent déjà plus. L'Ecole de tennis regroupe près de 300 élèves et en refuse beaucoup : le club, animé par les mêmes éducateurs, sort d'excellents produits.

La Municipalité, attentive à ce véritable phénomène social, mettra certainement tout en œuvre pour améliorer l'équipement devant ce succès évident.

Tout en restant dans le compartiment « sport de compétition », les scolaires font un peu bande à part, car des organismes spécialisés s'en occupent : il s'agit de l'A.S.S.U., l'U.G.S.E.L. et l'U.S.E.P.. Avec le nombre grandissant de « bahuts » et la pléthore de jeunes, le sport scolaire a pris bien vite de l'ampleur et il n'est pas rare de voir, rien qu'en A.S.S.U., plus d'une quarantaine de matches à l'affiche du mercredi sportif, ce qui veut dire en clair, un millier de jeunes gens et jeunes filles en compétition sur nos terrains. Ce fait marquant n'a pas échappé aux dirigeants de clubs civils qui font le maximum pour aider les jeunes quand l'occasion leur est donnée. De plus en plus aussi, des spectateurs adultes qui ont soin de consulter le programme du mercredi dans la presse, as-

sistent aux ébats de nos champions en herbe, le long des touches ou à la Salle Omnisports.

Reste une autre formule de pratique du Sport considérée à tort comme hiérarchiquement inférieure : celle du sport d'entretien et de loisir. La jeunesse est éphémère et les possibilités physiques s'épuisent au fil des années ; la compétition n'a donc qu'un temps... Par contre, pour ceux qui veulent conserver une certaine dignité corporelle, cultiver un style de vie qui les affranchisse de l'asservissement de notre civilisation mécanique, organisée et contraignante, le sport d'entretien et de loisir est d'abord caractérisé par un retour aux sources. La situation géographique de Quimper appelle d'instinct vers la mer où les possibilités de pratique de la voile sont nombreuses. Un club de randonneurs du week-end a été constitué. Situation anachronique, les vélos se vendent comme au bon vieux temps... les clubs hippiques prospèrent et enfin, le sport corporatif rassemble les anciens qui ont gardé la nostalgie de la solidarité engendrée par l'Equipe ; ils se retrouvent ainsi dans la saine détente des matches amicaux. Pour compléter ce panorama du Sport Quimpérois, signalons l'initiative très appréciée

de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports en ce qui concerne les cours de gymnastique féminine.

Tout cela est réconfortant et la palette d'activités proposées est assez large. Mais le sport a ses exigences dont la plus fondamentale est d'ordre matériel. Si l'on peut constater qu'un grand effort a été réalisé depuis une bonne décennie, il ne faut rester ni aveugle, ni inopérant devant la vague montante de sportifs, sous peine d'être complètement dépassé par les événements.

Si les installations présentes permettent certaines compétitions de haut niveau qui sont certes nécessaires en tant que facteur d'émulation et de prestige, elles ne demeurent que des événements sportifs... « Les événements, disait Valéry, ne sont que l'écume des choses, ce qui m'intéresse, c'est la Mer ». Il faut donc, dès maintenant, songer à réserver de plus en plus d'espaces verts, pour la pratique de nos scolaires et de Monsieur Tout le Monde en les aménageant succinctement pour l'usage du plus grand nombre.

A. CARIOU

Quimper... la vie culturelle

« Sans la culture et la liberté relative qu'elle suppose, la société même parfaite n'est qu'une jungle ».

A. CAMUS

Jamais l'on a tant parlé de vie culturelle dans nos sociétés modernes. Comme si, un moment attiré par les fausses valeurs, l'Homme se prenait à nouveau — par quelle sagesse ou miracle — à aimer ce qu'il y a ici bas de vrai, d'authentique, de nécessaire...

Dans les villes que l'on dit moyennes — et Quimper en est le meilleur exemple en Bretagne — comment concevoir la place de la culture ?

L'avantage des villes moyennes est de constituer ces « petites unités closes, d'intimité humaine, qui gardent encore quelque solidarité avec la nature, la terre-mère et les origines » dont parlait Y. Le Gallo.

C'est dans la ville moyenne que se révèle le mieux la sensibilité créatrice des générations qui se sont succédées. Que ce soit dans l'architecture des cathédrales, la façade des hôtels, l'aspect des maisons, c'est là que s'exercent le mieux la solidarité avec le passé, la personnalité de la ville.

A partir de l'héritage, qu'il faut préserver, il s'agit d'animer, de rechercher, de créer sur tout, car

« Toute création artistique est un don à l'avenir ». (Camus)

Cela suppose une action collective : l'action culturelle est par excellence une entreprise. Cette action se fait à partir des pôles comme musées, bibliothèques, le patrimoine architectural, les associations, les équipes de toutes sortes.

Quelle entreprise pourrait mieux faire jouer cette solidarité qui est plus que jamais nécessaire ?

Entreprise d'éducation d'abord. L'œuvre d'art à elle seule ne crée pas la vie esthétique. Il faut la montrer, éveiller les esprits, puis laisser les appétits se satisfaire à leur manière. Cela aurait dû être le rôle de l'école. L'a-t-elle fait ? A-t-elle permis cette accession à la culture ? Comment l'aurait-elle fait puisque dans près de la moitié des départements français 50 à 70 % des établissements scolaires n'ont pas de professeurs titulaires d'éducation musicale

ou d'arts plastiques. Alors, qu'on ne s'étonne pas d'apprendre qu'Avignon et son festival n'attirent, dit-on, que 5 % d'ouvriers ! Il y a toute une action, un programme à entreprendre.

Entreprise qui exige une réforme des structures actuelles tant que les conditions de travail resteront ce qu'elles sont, tant que notre civilisation ne créera que la « fatigue industrielle », tant que l'homme ne sera pas disponible, rien ne sera possible. Tout est à revoir en ce domaine. Vaste programme !

Il est temps d'agir. L'homme a inscrit parmi les droits de l'Homme les besoins culturels. Il s'agit alors de mettre les déclarations en harmonie avec les réalisations. On ne sait pas pourquoi, au nom de quel préjugé, on continuerait à exclure une grande partie des citoyens des approches de la beauté, cette « beauté qui sauvera le monde », comme disait Dostoïevski.

L'action culturelle comme tous les biens : l'air pur, l'eau, les espaces verts, coûte cher. Il fut un temps où la pauvreté était le lot de l'artiste. Cette époque faisait du « romantisme sur le dos de l'artiste » affirmait Dullin ; elle est révolue.

Il faut surtout mettre en place des équipements culturels en nombre et qualité. Ce sont les éléments nécessaires à l'animation, la création, la diffusion de la culture. Ils sont la condition d'une bonne décentralisation et en ce domaine, le Finistère va bientôt, à partir de moyens existants à Brest, Morlaix et Quimper mettre sur pied un syndicat mixte à vocation unique. Souhaitons que ce soit le début d'une action d'ensemble dans notre département. Souhaitons que les collectivités locales prennent davantage encore leurs responsabilités dans le domaine de la culture.

Par les moyens qu'elle met en œuvre, par l'action globale qu'elle exige, par la fin qu'elle se propose, la culture est comme le déclarait à Nice le 22 octobre dernier un responsable du Ministère des Affaires Culturelles « un facteur de développement des villes moyennes ». Comme dans beaucoup de domaines, il nous appartient de faire plus et mieux.

Signé : M. AUFFRETT

**La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE
de QUIMPER et du SUD-FINISTERE
et ses Services Permanents**

PROMOTION des IDEES et des CONNAISSANCES

Le Service ETUDES et DOCUMENTATION met à votre disposition sa Documentation économique, son Fichier des Etablissements Industriels et Commerciaux.
(Boulevard Duplex - QUIMPER - Tél. : 95-02-13)

PROMOTION des ENTREPRISES

Le Service d'ASSISTANCE TECHNIQUE à l'Industrie, au Commerce et au Tourisme étudie vos problèmes et vous propose des solutions.
(Boulevard Duplex - QUIMPER - Tél. : 95-02-13)
(Délégation à QUIMPERLE)

La MAISON du COMMERÇANT se tient à la disposition de tous les ressortissants pour les informer, les guider et les assister dans la gestion de leur point de vente.

PROMOTION des HOMMES

L'INSTITUT CONSULAIRE de FORMATION PERMANENTE est au service des Entreprises et de leur personnel pour les aider à résoudre leurs problèmes de Formation et de Perfectionnement.
(Rue Toul-an-Avel - QUIMPER - Tél. : 95-59-57)

PROMOTION des EQUIPEMENTS

L'AEROPORT
est relié bi-quotidiennement à la Capitale et pendant la saison touristique à JERSEY et LONDRES.
(QUIMPER-PLUGUFFAN - Tél. : 95-51-28)

PORTS de PECHE
Concarneau, Douarnenez, Guilvinec, Audierne, Penmarch, Lesconil, Loctudy, ont commercialisé en 1971 : 115 161 Tonnes de Poisson d'une valeur de 350 Millions, soit 1/3 du Poisson pêché en France.
(Boulevard Duplex - QUIMPER - Tél. : 95-02-13)

PORTS de COMMERCE
Quimper, Pont-L'Abbé.
(Boulevard Duplex - QUIMPER - Tél. : 95-02-13)

PORTS de PLAISANCE
Bénodet, Concarneau, La Forêt-Fouesnant.
(Boulevard Duplex - QUIMPER - Tél. : 95-02-13)

Membres titulaires

QUIMPER rue de Reguaines - Tél. 95-07-80

Président

M. POULET Jean - Radio-Electricien
LOCTUDY - Tél. 87-42-55

1^{er} Vice-Président

M. FLATRES Yves - Transporteur
SCAER - Tél. 94-40-20

2^e Vice-Président

M. LABBE Roger - Président-Directeur-Général
de l'Armement Chevannes, Merceron, Ballery,
Anse du Lin
CONCARNEAU - Tél. 97-02-34 - Domicile 97-05-37

Trésorier-Membre

M. MARMIER Yves-Jean - Confiseur en gros
QUIMPER rue des Reguaises - Tél. 95-07-80

Secrétaire-Membre

M. LE BOURHIS Julien - Boucher
BEUZEC-CONQ - Tél. 97-18-81

Trésorier-adjoint

M. CHACUN Paul - Industriel
QUIMPER - B.P. 91 - Tél. 95-39-46

Secrétaire-adjoint

M. KERLAN René - Négociant en produits du
soi
CONCARNEAU - Tél. 97-02-91

Mme BODIVIT Y. - Marée

BENODET - Tél. 91-04-80

MM. DARNAJOU Y. - Agent d'Affaires
QUIMPER - 22, quai de l'Odet - Tél. 95-10-56

LE DU M. - Entreprise de peinture

FORNER P. - Exploitant forestier

FOUESNANT - Tél. 96-91-11 - 06

GOUZIEU Y. - Café, Articles de fumeurs

ST GUENOLE-PENMARCH - Tél. 94-61-38

HAMONIC M. - Chemisier, Bonnetier

QUIMPER - rue St François - Tél. 95-17-42

Domicile 95-18-99

HUBACHER W. - Bonneterie d'Armor

QUIMPER - Tél. 95-05-29

JEHANNO J.P. - Société FEREMBAL

MOELAN-SUR-MER - Tél. 96-91-11 : 1.63

Domicile 96-91-11 : 6.26

JOURDREN J. - Mareyeur-expéditeur
DOUARNENEZ - Tél. 92-00-85

LE MERDY G. - Teinturerie de Kerharo
DOUARNENEZ - Tél. usine 92-02-03 - Do-
micile 92-04-35

PENY C. - Compagnie Générale de Pro-
duits Alimentaires
SAINT-THURIEN - Tél. 96-91-11 : 1.17 - Do-
micile 97-70-21

Membres associés

MM. ZIEGLER - Mareyeur-expéditeur

CONCARNEAU - Tél. 97-04-62

DONNARD - Directeur des Ets SOPROMER

CONCARNEAU - Tél. 97-18-03

de LANGLAIS - Sté ENTREMONT, Zone
Industrielle de Kerhuel

QUIMPER - Tél. 95-28-17

STEPHAN - Pharmacien

BRIEC - Tél. 94-91-11 : 0.31

CAYOT - Conserveries de Kerveler

LANDUDEC - Tél. 91-50-24

PICAUD - Ateliers Armoricains

PONT-CROIX - Tél. 92-91-11 : 1-48

CACHIA - Bretagne Automobile (Garage

FORD

QUIMPER - Ty-Bos - Tél. 95-32-00

CHATON - Articles de Sport

PONT-L'ABBE - Tél. 87-04-32

LARVOR - Chaussures

DOUARNENEZ - 20, rue A. France

Tél. 92-17-45

LE LEON - Armateur, Directeur Général-
adjoint de COBRECAF

CONCARNEAU - Tél. 97-08-30 - Domicile

97-00-19

CORNOU - Electricien

QUIMPERLE - La Villeneuve - Tél. 96-9-11 :

4-02

CAUGAN - Salaisonnier

ROSPORDEN - Tél. 94-23-95

CHARPENTIER - Fabrique de confections

QUIMPER - Z.I. de Kerhuel - Tél. 95-11-52

PICHAVANT - Constructions Navales
PONT-L'ABBE - Tél. 87-01-41
BARGAIN - Imprimeur - Président du Syndicat d'Initiative Régional de Cornouaille
QUIMPER - Tél. 95-04-69
GUEGUEN J.P. - Epicerie en Gros « FILET BLEU »
PONT-L'ABBE - Tél. 87-06-51

Conseillers techniques non fonctionnaires

M. GARIN - Directeur des Papeteries BOLLORE
SCAER - Tél. 94-50-56 - ODET - Tél. 94-40-38
M. NOTERIS - Directeur des Ets MOTOM
QUIMPERLÉ - Zone Industrielle de La Villeneuve - Tél. 96-91-11 : 6.12
M. JOURDAIN - Entreprise du Bâtiment
QUIMPER - rue de la Tour d'Auvergne -
Tél. 95-44-47
M. LE MAO - Mareyeur Expéditeur
DOUARNENEZ - Tél. 92-00-51
M. CLAUQUIN - Fabrique de petits meubles bretons
PLOZEVET - Tél. 94-91-11 : 35
M. L'HELGOUALCH - Caragiste, Transport de voyageurs
LOCTUDY - Tél. 87-40-05
M. TALLEC - Boucher
BANNALEC - Tél. 96-91-11 : 0.22
M. RIOU - Machines agricoles, ARMO-QUIMPER
ELLIANT - Tél. 94-91-11 : 1.08
M. LE BRUN Pierre - Ets LE DREZEN, Léchiagat
TREFFIAGAT - Tél. 91-10-54
M. LANURIEN - Cafetier, Bar « Le Colibri »
QUIMPER - Tél. 95-22-72
M. LE GARS
QUIMPER - Hôtel la Tour d'Auvergne -
Tél. 95-08-70
M. TANGUY-HERPIN - Epicier en gros
QUIMPER - Avenue St-Denis - Tél. 95-14-79

Conseillers techniques, fonctionnaires

M. BLAYO - Président de la Chambre des Métiers du Finistère
QUIMPER - Tél. 95-11-16
M. MEVELLEC - Président de la Chambre d'Agriculture
QUIMPER - Tél. 95-10-04
M. ALLOUIS - Directeur de la Banque de France
QUIMPER - Tél. 95-32-37
M. THEPAUT - Chef de Centre E.D.F.
QUIMPER - Tél. 95-33-65
M. BOURREAU - Directeur Départemental des P.T.T.
QUIMPER - Tél. 95-45-05
M. LECLERC - Inspecteur Principal des Douanes
BREST - Tél. 44-32-20
M. SAINT-LO - Directeur du Commerce Intérieur et des Prix
QUIMPER - Tél. 95-12-71
M. LE BON - Directeur des Services Fiscaux du Finistère
QUIMPER - Tél. 95-03-30
M. MURET - Directeur Départemental du Travail et de la Main-d'Œuvre
QUIMPER - Tél. 95-10-81
M. COTTE Maurice - Ingénieur des Mines
QUIMPER - Tél. 95-12-00
M. MOREL - Inspecteur d'Académie
QUIMPER - Tél. 95-31-01 ou 95-15-50
M. le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports
QUIMPER - Tél. 95-04-25
M. BELLAMY - Chef de l'Agence Commerciale S.N.C.F. Gare de Lorient
LORIENT - Tél. 64-28-35
M. ANNEBICQUE Jean - Directeur Général CCIQ
M. AVENARD Christian - Directeur Général adjoint
M. GOURVEN Jean - Secrétaire Général adjoint, Directeur Services financiers.

CE QU'EST LA CHAMBRE DE METIERS

C'est un établissement public sous tutelle administrative.

Ses quarante membres (1) sont élus par tous les chefs d'entreprises et compagnons du secteur des métiers de sa circonscription (le plus souvent, il existe une chambre de métiers par département).

Elle a pour attribution :

- de tenir le répertoire des métiers ;
- de délivrer les diplômes d'artisan et de maître artisan ;
- d'organiser l'apprentissage dans le secteur des métiers ;
- de favoriser la promotion professionnelle des chefs d'entreprises et des salariés de ce secteur ;
- dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et conformément aux directives du plan de contribuer, le cas échéant, à l'expansion du secteur des métiers et au maintien ou à l'élargissement des débouchés, notamment par l'organisation d'expositions ;
- d'améliorer la rentabilité des entreprises, la qualité des produits et des services,

les techniques et les méthodes de production et de commercialisation en favorisant la collaboration entre entreprises et la création de services communs ;

- de créer des œuvres d'entraide et d'assistance ou de concourir au fonctionnement de telles œuvres ;
- de procéder à toutes études utiles à la solution des problèmes techniques, économiques et sociaux intéressant le secteur des métiers ;
- d'émettre des vœux ou des avis sur les matières relevant de leur compétence.

Elle peut, en outre, prêter son concours aux organisations professionnelles du secteur des métiers.

Enfin, elle peut participer à la constitution de sociétés d'économie mixte, de sociétés professionnelles, d'établissements professionnels, de syndicats mixtes et, d'autre part, souscrire des actions de sociétés.

Pour mener à bien cette tâche, la chambre des métiers dispose des services administratifs auprès desquels vous pouvez venir chercher selon les cas, des renseignements, des conseils ou des avis.

(1) Le nombre des membres est différent dans les chambres de métiers interdépartementales de Paris, interdépartementales des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise, d'Alsace et de Moselle, et des départements d'outre-mer.

Quimpérois... L'aéroclub est à votre disposition

L'Aéro-Club de Quimper et Cornouaille, fondé en 1936, agréé en 1954, vient de prendre, en 1970, un tout autre visage. Il vient en effet de se débarrasser de toutes ses vieilles contingences qui le maintenaient en marge de tout progrès.

Cette épreuve passée avec succès, l'Association a su renouveler son parc avion et ce, dans une lignée de haut rang.

En effet, un « Dauphin », un « Petit Prince », trois avions neufs nous permettent de répondre aux exigences des 150 membres du Club.

Tout ceci ne serait évidemment que peu de choses, si une saine ambiance ne s'était instaurée entre nos pilotes, cette chaude et chaleureuse amitié, cette fraternité que l'on retrouve dans les milieux aéronautiques.

Le Club devient un point de rencontre et c'est là l'essentiel, entre personnes animées d'un même idéal. C'est aussi une pépinière de vocations, nos jeunes, fort nombreux, passionnés d'aviation, y trouvent le tremplin nécessaire à leur carrière future.

Voici encore quelques mois, trois Aéro-Clubs, pas moins, existaient sur cet aérodrome de Pluguffan. Il fallait regrouper tous ces pilotes au sein d'une même Association. A l'heure actuelle, c'est pratiquement chose faite et ceci dans la plus sereine compréhension et surtout avec un esprit sportif comme il se doit.

La polémique, trop longtemps entretenue à ce niveau, ne saurait avoir cours chez nous et les pêcheurs en eau trouble sont définitivement écartés.

Au temps présent, l'homme mène une vie très active et de plus en plus trépidante. Les multiples tracasseries des affaires, du travail et de la vie courante exigent une détente de l'esprit.

L'Aéro-Club est désormais ce havre de paix où s'épanouissent la bonne humeur et la joie de vivre.

Vivre avec son temps, se hâter lentement !... L'avion vous permet ce paradoxe ; nos membres l'ont très bien compris et ne se privent pas d'utiliser les appareils du Club pour leurs voyages, joignant ainsi l'utilité à l'agrément.

Pour terminer, nous formulerons un vœu, c'est de vous retrouver très bientôt, ami lecteur. Vous qui recherchez cette détente salutaire, pensez donc à l'Aéro-Club de Quimper et Cornouaille.

H. BARAZER.

Connaissance de notre Ville Jumelle... REMSCHEID

La Ville de Remscheid fait partie de la région naturelle des plateaux du « Pays de Berg » au cœur de celui-ci. Elle se trouve à 20 kilomètres à vol d'oiseau du Rhin et est entourée par une boucle de la Wupper.

Son site est accidenté et présente des vallées profondes. Le point le moins élevé est à 96 mètres d'altitude et le plus élevé à 379 mètres. C'est le sommet de l'Hôtel de Ville que l'on peut voir à des kilomètres à la ronde.

Le sol est surtout fait de schiste ardoisier avec quelques bancs de « grauwacke » : il est pauvre en calcaire et présente des couches désagrégées qui retiennent l'humidité, d'où la présence de bois où les chênes, les hêtres et les bouleaux dominent. Le territoire de la Ville comprend 66 % d'espaces verts, de champs et de bois. De nombreux barrages dans la ville et ses environs assurent la fourniture en eau potable. Le barrage de la vallée de l'Eschbach est le premier construit en Allemagne entre 1889 et 1891.

La région comprise dans ce qu'on appelle le quadrilatère de la Wupper et à laquelle appartient Remscheid, a constitué une région de passage et d'échanges entre les Francs à l'Ouest et les Saxons à l'Est et au Nord-Est. L'influence prépondérante des Saxons s'observe encore dans la langue et dans les structures agraires ; mais, après la fin des guerres « franco-saxonnes », le pays fut soumis de plus en plus à l'influence culturelle franque.

L'origine du nom « Remscheid » est discutée. Il est certain que ce fut d'abord le nom d'une région boisée s'étendant à la limite des territoires francs et saxons. C'est ce que voudrait dire « scheid » — séparation, limite. En ce qui concerne le sens de « Rem », on pense qu'il s'agit de St-Remigius (1), mais ce n'est pas certain ; tout ce que l'on peut affirmer, c'est que « Rem » dérive d'un nom propre. Cette situation géographique et topographique permet de comprendre pourquoi, pendant longtemps, le pays ne fut peuplé que par des fermiers isolés et qu'aucune grande ville ne s'y établit. Les premières exploitations agricoles doivent remonter au VIII^e siècle. Une église et un château féodal existaient déjà vers l'an 1000.

(1) Le « St-Rémi » qui baptisa le roi franc Clovis et fonda Reims (N.D.T.).

Le nom de Remscheid est mentionné pour la première fois dans un document par lequel le Comte Engelbert I de Berg (1100-1109) faisait don à la Confrérie de St-Jean de l'Hôpital, de l'église de Remscheid et de 100 marks et fondait un hôpital au Château de Burg. C'est également, à peu près, à la même époque que sont mentionnés pour la première fois les noms des actuels quartiers de la ville ainsi que les noms des localités de Lennep et de Lüttringhausen, alors indépendantes. Par la suite, alors que Remscheid et Lüttringhausen restaient de simples paroisses, Lennep fut fortifié en 1230 et recut droit de cité. Plus tard (1471), elle fit partie des villes de la « Hanse » et se fit un nom comme ville de drapiers.

Les trois villes appartenaient au duché de Berg qui s'étendait à l'Est du Rhin entre la Ruhr et la Sieg. Le duché fut occupé par Napoléon qui en fit un grand-duché. La ville de Remscheid recut, en 1808, les droits municipaux afférant à la constitution. Après la chute de Napoléon, le grand-duché de Berg fut administré pendant 2 ans (1813-1815) comme Gouvernement Général. Il échut, ensuite, au Royaume de Prusse et devint partie de ce qu'on appela la province rhénane. Les anciens fonctionnaires furent démis et le pays partagé en « Kreise » (cantons). Remscheid appartenait au « Kreis » de Lennep. En 1888, Remscheid est détaché du « Kreis » de Lennep et devient chef-lieu d'un « Kreis » indépendant. En 1929, dans le cadre de la réorganisation des régions industrielles de Rhénanie-Westphalie, les villes de Lennep et de Lüttringhausen fusionnent avec Remscheid qui devient ainsi une grande ville. L'ancienne situation est encore d'importance actuellement avec le nouveau plan de réorganisation municipale qui concerne aussi Remscheid. Celle-ci cherche à s'étendre et nécessairement sur les territoires environnants.

L'histoire du développement de la ville est, bien sûr, liée à un arrière-plan économique et industriel. Les productions naturelles du Pays de Berg — bois, fer, eau — déterminèrent les caractères de son économie. C'est ainsi que, dès le XIV^e siècle, on trouvait au bord des ruisseaux et rivières de Remscheid, des petites forges à marteau mécanique mu par la force hydraulique, dont le nombre alla bientôt croissant. En 1700, on en compte plus de 100 dans les zones de Mor-

sbach, Eschbach et Lennep et le nombre des forges-ateliers doit avoisiner 130. Remscheid devient le centre d'une industrie de transformation des métaux ferreux avec comme production principale des outils et des machines-outils, pendant que Lennep se spécialise dans le tissage (draps, ruban, lin et coton). Il serait fastidieux de décrire ce développement économique en détail dans le cadre de cet article. Il y aurait matière à plusieurs livres. L'essor économique se laisse deviner à travers l'énumération du nombre successif des habitants.

Dans la vieille ville de Remscheid vivaient :

- En 1700 : environ 2.400 personnes.
- En 1800 : environ 7.200 personnes.
- En 1900 : environ 7.200 personnes.
- En 1900 : environ 58.000 personnes.
- En 1929 : environ 80.000 personnes.

Le grand-Remscheid résultant de la fusion avec Lennep (14.000), Lüttringhausen (9.000), a alors 103.000 habitants.

Le nombre des habitants est aujourd'hui de 137.000 dont 48,8 % d'hommes et 51,2 % de femmes, mais ce rapport à peu près normal n'est dû qu'à la présence de nombreux travailleurs étrangers qui représentent 12 % de la population totale.

Environ 59 % des habitants sont protestants et 27,5 % catholiques. On a dénombré au 27 mai 1970, 52.000 foyers. Il existe 6.744 entreprises avec 70.669 salariés (presque 52 % de la population). La plus grande partie de ceux-ci (47.544) travaillent dans la production et 10.062 dans le commerce. Le nombre de femmes actives croît sans cesse ; il est passé entre 1962 et 1970 de 64.968 à 70.669, soit une augmentation de 9 %.

Remscheid comptait au 25 octobre 1968, en tout, 13.548 maisons d'habitation dont 6.057 (44,8 %) construites après 1949. Il faut considérer que la ville fut détruite en 1945, du fait d'attaques aériennes, à plus de 50 %, 99,3 % des maisons ont l'eau courante et 76,3 % sont reliées au réseau municipal d'égouts.

Texte :
ENGELS.
Maire de Remscheid.
Traduction :
André LE DE.

associations - groupements - mouvements - services publics

1. - ADMINISTRATIONS

CHAMBRES PROFESSIONNELLES SERVICES PUBLICS

- Administration des P. et T. — Boulevard de Kerguelen, Quimper.
- Aéroport de Quimper-Pluguffan — Tél. 1.28.
- Bureau Universitaire des Statistiques (B.U.S.) — Place au Beurre, Quimper.
- Caisse d'Allocations Familiales du Sud-Finistère et Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (U.R.S.S.A.F.) — Verrerie de Kergos, Quimper.
- Caisse d'Épargne — Rue Luzel, Quimper.
- Caisse de Prévoyance Sociale Artisanale — 4, rue Le Déan, Quimper.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole — 7, Route du Loch, Quimper.
- Caisse de Sécurité Sociale — Guerlach-Kerfeunteun, Quimper.
- Chambre de Commerce et d'Industrie — Boulevard de Kerguelen, Quimper - Tél. 2-13.
- Chambre des Métiers — 22, rue Jean-Jaurès, Quimper.
- Contributions Directes — Rue des Reguaires, Quimper.
- Crédit Maritime Mutuel — 68, quai de l'Odet, Quimper.
- Direction Départementale des Affaires Sociales — 6, rue Ste-Thérèse, Quimper.
- Direction Départementale de l'Agriculture — Rue de Krivoal, Quimper.
- Direction Départementale de l'Équipement — 6, rue T.-Le Hars, Quimper.
- Direction Départementale des P. et T. — 36, rue Aristide-Briand, Quimper.
- Direction Départementale de la Santé — Route de Bénodet, Quimper.
- Agence Nationale pour l'Emploi — 60, quai de l'Odet, Quimper.
- Electricité de France — 2, rue Théodore-Le Hars, Quimper.
- Enregistrement — Rue des Reguaires, Quimper.
- Foyer Départemental des Enfants Assistés — Roz-Maria, à Locmaria, Quimper.
- Hypothèque — Rue des Reguaires, Quimper.
- Inspection Académique — 64, avenue de la France Libre, Quimper.
- Inspection des Lois Sociales en Agriculture — 32, rue Le Déan, Quimper.
- Mairie de Quimper — Place Laënnec, Quimper.
- Mutualité Sociale Agricole — 32, rue Le Déan, Quimper.
- Office des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre — Impasse de la Palestine, Quimper.
- Perception de Quimper — Allée Couchouren, Quimper.
- Préfecture de Quimper — Rue Olivier-Morvan, Quimper.

- Radiodiffusion Télévision, contrôle de la réception — Tél. 17.99.
- Service du Cadastre — Direction, 90, rue de la Providence, Quimper.
- Service Départemental d'Architecture — Rue de l'Hippodrome, Quimper.
- Service Départemental de la Jeunesse et des Sports — Boulevard de Kerguelen, Ancien Evêché, Quimper.
- Service Psychotechnique du Ministère du Travail — 40 bis, rue Elie-Fréron, Quimper.

2. - CULTURE - LOISIRS

- Amicale des Groupes Folkloriques — Château de Ker-Yen, Penhars, Quimper.
- Amicale Quimper-Falkirk — S. I., 1, rue du Roi Gradon, Quimper.
- Amis du Vieux-Quimper — S. I., 1, rue du Roi Gradon, Quimper.
- Association des Cercles de Danse Folkloriques — Ker-Héol, rue du Chanoine Morsau, Quimper.
- Association des Écrivains Quimpérois — Bibliothèque Municipale, Quimper.
- Association Franco-Allemande — S. I., 1, rue du Roi Gradon, Quimper.
- Association Skeed (Association d'Éducation Populaire Bretonne) — 19, rue du Frot, Quimper.
- Atelier Club Claireau — 10, rue Verdelet, Quimper.
- Automobile-Club — 1, rue du Roi Gradon, Quimper.
- Bibliothèque « Joie de connaître » — Place de La Tour-d'Auvergne, Quimper.
- Bibliothèque Municipale — Place Toul-al-Laër, Quimper.
- Bibliothèque Saint-Corentin — 15, rue de Brest, Quimper.
- Bridge-Club — Hôtel de La Tour-d'Auvergne, rue des Reguaires, Quimper.
- Camping-Caravanning-Club-Marché-Atlantique — 5, rue René-Madec, Quimper.
- Centres sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales du Sud-Finistère (bibliothèque, cours de coupe, couture, cuisine, gymnastique, bricolage, etc.)...
 - Centre social de Quimper : Cité des Abeilles, Tél. 13-57.
 - Centre social de Douarnenez : rue Jean-Barré, Tél. 4.80.
 - Centre social de Pont-l'Abbé : rue Neuve, Tél. 25.
 - Centre social de Quimperlé : place Nationale, Tél. 10.
 - Centre social de Rosporden : rue Alsace-Lorraine, Tél. 1.70.
- Centre de Formation des Secouristes — 68 bis, rue de Douarnenez, Quimper.
- Centre des Amis de Guitare et Musique — 2, rue de Kernisy, Quimper.
- Cercle Celtique de Quimper — 22, avenue de la Gare, Quimper.
- Cercle Philatélique de Cornouaille — 66, quai de l'Odet, Quimper.

- Chorale « A Cœur Joie » — 19, rue du Halage, Quimper.
- Ciné-Club de Quimper — Jeunesse et Sports, Ancien Evêché de Quimper.
- Comité des Amitiés Sociales — Foyer des Jeunes Travailleurs, Parc-Ménéz, Quimper.
- Comité France-U.R.S.S. — 7, rue Charles-Gounod, Quimper.
- Comité des Fêtes de Cornouaille — Quimper, Tél. 19-33.
- Compagnie Max-Jacob — 25, rue Anatole Le Braz, Quimper.
- Eastiged Ar Stangala — 39, avenue de la France Libre, Quimper.
- Film et Culture — 82, rue Jean-Jaurès, Brest.
- Film et Loisirs — 9, rue du Frot, Quimper.
- Foyer Léo-Lagrange — Avenue Léon-Blum, H.L.M. B, Quimper.
- Foyer de l'Odet — 32, rue Jules-Noël, Quimper.
- Harmonie Phalange d'Arvor — Boulevard de Kerguelen, Quimper.
- Kendalc'h (Fédération des Associations Populaires Bretonnes) — 19, rue du Frot, Quimper.
- Kevrenn-Chlazig — 38, rue Pierre-Sémar, Quimper.
- Médiérian de Penhars — Cercle Folklorique de Penhars, Kergestin.
- Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons (Breiz Santell) — Bâtiment F 3, Résidence de Prat-Maria, Quimper.
- Pen-ar-Bed — 15, rue Laënnec, Quimper.
- Société Archéologique — Bibliothèque Municipale ou 19, place Terre-au-Duc, Quimper.
- Société César Franck — 7, rue Etienne-Gourmelen, Quimper.
- Société Colombophile « Le Messenger Quimpérois » — Hôtel de la Poste, 6, rue du Frot, Quimper.
- Société de l'École de Musique de Quimper — 22, rue des Reguaires.
- Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne — 2, avenue de la Gare, Quimper (S.E.P.N.B.).
- Société d'Horticulture — 93, rue de la Terre Noire, Quimper.
- Union Artistique — Ecole des Beaux Arts, Quimper.
- Union Laïque des Campeurs et Randonneurs — 9, rue du Dr Guillard, Quimper.

3. - ENTRAIDE

- Association des Donneurs de Sang — Centre de médecine préventive, route de Bénodet, Quimper.
- Association des Paralysés de France — 27, rue Le Déan, Quimper. - Tél. 6-10 - Permanence le mardi.
- Association des Prisonniers de Guerre — 12, rue du Couedic, Quimper.
- Association des Veuves de Guerre — Permanence au Gymnase Municipal, Quimper.
- Association pour la visite des malades dans les Établissements Hospitaliers — 18, rue Le Déan, Quimper.
- Blessés du Poupon — Permanence au Gymnase municipal.
- Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés. Permanence le matin, de 9 à 12 heures, porte 103 et 104, Tribunal de Grande Instance, quai de l'Odet, Quimper. - Tél. 9-55.

- La Croisade des Aveugles — Impasse Feunteunical-Lez, Quimper.
- Croix d'Or — 23, rue Etienne-Gourmelen, Quimper.
- Croix Rouge Française — 68 bis, rue de Douarnenez, Quimper - Tél. 12.27.
- Faim dans le Monde (Comité Catholique) — 9, rue du Frot, Quimper.
- F.A.O. Jeunes (Campagne contre la faim) — Préfecture de Quimper.
- Fédération Nationale des Malades, Invalides et Paralysés — 27, rue Jean-Bart, Concarneau.
- Foyer-Atelier Féminin des Paralysés de France — 17, rue Marie-Curie, Locmaria, Quimper.
- Foyer pour personnes âgées — 23, rue Etienne-Gourmelen, Quimper.
- Fraternité Catholique des Malades — 11, rue du Frot.
- Secours Catholique — 12, rue Sainte-Catherine, Quimper.
- Secours Populaire — 6, rue Théodore-Le Hars, Quimper.
- Service de la Goutte de Lait et Crèche Municipale — Allée Couchouren, Quimper.
- Service Social de la Caisse d'Allocations Familiales — Verrerie de Kergos, Quimper - Tél. 10.28.
- Service Social de la Caisse de Sécurité Sociale — 4 ter, rue Jean-Jaurès, Quimper.
- Société Protectrice des Animaux — 79, avenue de la France Libre, Quimper, ou 18, rue de Saint-Exupéry, Concarneau.
- Société Saint-Vincent de Paul — Bâtiment F 3, Résidence de Prat-Maria.
- Union Bretonne du Combattant — 9, rue du Sallé, Quimper.
- Union Nationale des Associations des Déportés et Internés et Familles des Déportés (U.N.A.D.I.F.) — 6, impasse Paul-Bert, Ergué-Armel, Quimper.
- Union Sociale Maritime — 6, rue J.-B. Bousquet, Quimper.

4. - FAMILLE

- Aides Familiales Rurales — Métairie Neuve, à Kerfeunteun-Quimper.
- Aides aux Mères de Famille — Rue Louis-Hémon, Quimper.
- Association d'Action Éducative du Tribunal pour enfants et adolescents — Tribunal de Quimper.
- Association Familiale Maritime.
- Association Familiale Rurale — Keriagathu, Penhars-Quimper.
- Association Finistérienne de Vacances Familiales — 5 bis, rue des Gentilshommes, Quimper.
- Association « Papillons Blancs » au service des inadaptés — 10, quai du Stéir, Quimper.
- Association des Parents Adoptifs — La Maison au Chêne, route de Coray, Ergué-Gabéric.
- Association des Parents d'Élèves — S'adresser aux différentes écoles.
- Association Populaire des Familles — 17, route de Bénodet, Quimper.
- Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence — 10, rue de la Halle, Quimper.
- Centre de Préparation au Mariage — 34, rue Paul-Valéry, Quimper.

- Famille Rurale — 5, allées de Locmaria, Quimper.
- Planning Familial — 55 ter, rue Jean-Jaurès, Quimper.
- Fédération des Familles de France — 19, rue Yves-Le Manchec - Tél. 21-90. Permanence au Gymnase.

5. - JEUNESSE

- Amicale Laïque — 9, rue du Docteur Guillard, Quimper.
- Association des Jeunes du Moulin-Vert — Cité la Ruche, N° 12, Quimper.
- Association des Jeunes de Prat-Maria — Rez-de-chaussée du Bâtiment F, Résidence de Prat-Maria, Quimper.
- Auberge de la Jeunesse — Bois de l'Ancien Séminaire, Quimper.
- Centre d'entraînement aux méthodes actives — 92, rue du Frugy, Quimper.
- Centre Public d'Orientalisme Scolaire et Professionnelle — 31 bis, rue Bourges-Bourgs, Quimper.
- Comité de Liaison des Organismes de Jeunesse et d'Education Populaire (C.L.O.J.E.P.) — 48, rue de Douarnenez, Quimper.
- Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes, « Les Amis de l'Enfance » — 9, rue du Frou, Quimper.
- Colonie de Vacances de l'Amicale Laïque — 9, rue du Docteur Guillard, Quimper.
- Colonie de Vacances des Cadets d'Arvor — Presbytère Ste-Thérèse, Quimper.
- Colonie de Vacances Municipales — Mairie de Quimper.
- Colonie de Vacances du Quinquès — 1, rue de Missilien, Kerfeunteun, Quimper.
- Eclaireurs de France et Eclaireuses de France — 14, rue de Cornouaille, Quimper.
- Fédération des Œuvres Laïques : service vacances, service culturel, service plein air, sports et natisme — 9, rue du Docteur Guillard, Quimper.
- Foyer des Jeunes Travailleurs — Parc-Ménez, Quimper.
- Guides de France — Rue de Salonique, Le Paraclet.
- Jeunes Communistes — 23, avenue de la Gare, Quimper.
- Mouvements d'Action Catholique des Jeunes : Jeunesse Etudiante Chrétienne (J.E.C.) - Jeunesse Maritime Chrétienne (J.M.C.) - Jeunesse Ouvrière Catholique (M.R.J.C.) — 9, rue du Frou, Quimper.
- Scouts de France — Ecole St-Yves, Quimper.
- Service Civil International — 18, rue Elie-Fréron, Quimper.
- Service de Psychologie et d'Orientalisme Scolaire de l'Enseignement Catholique — 2, rue César-Franck, Quimper.

6. - ORGANISMES DE FORMATION

A VOCATION CIVIQUE,
SOCIALE ou ECONOMIQUE

MOUVEMENTS CONFESSIONNELS SYNDICATS

- Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs — 32, rue de Brest, Quimper.

- Centre d'Etudes et d'Action Sociale — 9, rue du Frou, Quimper.
 - Centre des Jeunes Artisans — 18, rue Laënnec, Quimper.
 - Centre des Jeunes Patrons — 15, quai de l'Yser, Trébout.
 - Comité Départemental du Tourisme — 5, rue René-Madec, Quimper - Tél. 28-86.
 - Comité d'Expansion Economique de Cornouaille (C.E.C.O.R.) — 5, Cité de Kerguelen, Quimper.
 - Confédération Générale des Cadres.
 - Direction des Œuvres Diocésaines — 9, rue du Frou, Quimper.
 - Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.D.S.E.A.) — 32, rue de Brest, Quimper.
 - Fédération des Industriels, Commerçants, Artisans de Bretagne — 12, rue Toual-al-Laër, Quimper - Tél. 5.02.
 - Institut de Formation, d'Animation et de Culture (I.F.A.C.) — 5 bis, rue des Gentilshommes, Quimper.
 - Ligue des Droits de l'Homme — 95, avenue de Ker-goat-al-Lez, Quimper - Tél. 28.60.
 - Ligue de l'Enseignement — 9, rue du Docteur Guillard, Quimper.
 - Mouvements d'Action Catholique des Adultes : Action Catholique Générale (A.C.G.) - Action Catholique Indépendante (A.C.I.) - Action Catholique Maritime (A.C.M.) - Action Catholique Ouvrière (A.C.O.) - Action Catholique des Milieux Sanitaires et Sociaux (A.C.M.S.S.) - Mouvement des Cadres Chrétiens (M.C.C.) - Chrétiens du Monde Rural (C.M.R.) — 9, rue du Frou, Quimper.
 - Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne (M.O.B.) — 19, rue du Frou, Quimper.
 - Partis politiques :
Centre Démocrate, 12, rue Toual-al-Laër, Quimper.
Fédération de la Gauche.
Indépendants Armement, Avenue du Coriguel.
Parti Communiste, 8, rue J.-P. Calloch.
Parti Socialiste Unifié S.F.I.O., 16, rue Louis Pasteur.
Union pour la Nouvelle République U.D.V.
Club Démocratique et Socialiste de Cornouaille (C.I.R.), 2, rue Chev. de Kermélec.
- N.B. — Rappelons que tous les partis ont été sollicités.
- Section de la Libre Pensée.
 - Syndicat d'Initiative de Quimper — 1, rue du Roi Gradion, Quimper - Tél. 4.69.
 - Syndicat de Migration et d'Etablissement Rural — 32, rue de Brest, Quimper.
 - Syndicat National des Instituteurs.
 - Syndicat National de l'Enseignement Supérieur.
 - Syndicat Général de l'Education Nationale — 13, place au Beurre, Quimper.
 - Union Féminine Civique et Sociale (U.F.C.S.) — 19, rue du Frou, Quimper.
 - Union des Femmes Françaises.
 - Union Locale Confédération Française Démocratique du Travail (C.F.D.T.) — 13, place au Beurre, Quimper.
 - Union Locale Confédération Générale du Travail (C.G.T.) — Gymnase Municipal, Quimper.
 - Union Locale des Syndicats Autonomes — 13, place au Beurre, Quimper.
 - Union Départementale des Syndicats d'Initiative — 5, rue René-Madec, Quimper - Tél. 28.86.

7. - SPORTS et ACTIVITES PHYSIQUES

- Aéro-Club « Les Ailes Armoricales » — 13, rue de l'Hippodrome - Tél. 5-92.
- Aéro-Club de Quimper et de Cornouaille — Aérodrome de Pluguffan.
- Association « La Boule Arméloise » — 1, rue de Chateaubriand, Quimper.
- Association Sportive d'Ergué-Armel (A.S.E.A.) (foot - basket) — Impasse Jolais ou tél. 4.82.
- Club Athlétique de Penhars (C.A.P.) (football) — Mairie de Penhars ou tél. 26.07.
- Cercle d'Escrime — 3, rue Anatole Le Braz, Quimper.
- Cercle Hippique de Kéran — Plogonec.
- Cercle Hippique de Quimper — Pors-Moalic, route de Pont-l'Abbé, Pluguffan.
- Club des Parachutistes de Cornouaille — 32, rue des Acacias, Penhars-Quimper.
- Ecole de Danse de Mme Le Penven — Trohéir, Penhars-Quimper.
- Ecole de Lutte — 9, rue de la Prairie, Quimper.
- Ecoles de voile — 5, rue René-Madec, Quimper.
- Etoile de Penhars (football) — Route de Pont-l'Abbé, Quimper, Tél. 15.66.
- Etoile Sportive de Kerfeunteun (E.S.K.) (football) — 1, rue de Missilien, Quimper.
- Fédération des Associations de Pêche et de Pisciculture — 11, rue de Verdun, Quimper.
- Fédération Départementale des Chasseurs — 12, rue Ker-Ys, Quimper.

- Groupe d'Activités Sous-Marines (G.A.S.M.) — 6, rue Verdelet, Quimper.
- Groupe Atlantique de Plongée (G.A.P.) — 27, place St-Mathieu, Quimper.
- Gymnastique harmonique et rythmique de Marie-Françoise-Duros — 19, rue du Frou, Quimper.
- Jeanne d'Arc (J.A.) Quimper (foot, basket, gymnastique) — 32, rue Jules-Nobé.
- Judo-Club Quimpérois — 15, rue de Concarneau, Quimper ou tél. 19.55.
- Kart-Club Quimpérois — 3, rue A. Le Broy.
- Office Municipal des Sports — Hôpital Gourmelen, Quimper.
- Phalange d'Arvor (foot, basket, athlétisme, gymnastique) — Boulevard de Kerguelen, Quimper.
- Ping-Pong-Club de l'Odé — Restaurant Le Guyader, 117, route de Pont-l'Abbé, Quimper ou tél. 18.07.
- La Quimpéroise (athlétisme, gymnastique, culturisme, gymnastique) — Gymnase Municipal, Quimper.
- Rugby-Club Quimpérois — Hôtel-Café Cabon, 10, rue Astor, Quimper. Tél. 8-90.
- Société des Courses Hippiques — 4, boulevard de Kerguelen, Quimper.
- Stade Quimpérois (foot, basket, tennis) — Gymnase Municipal, Quimper.
- Union des Centres de Plein Air — Le Latty.
- Union des développements des Activités Nautiques (écoles de voile) — 5, rue René-Madec, Quimper - Tél. 28-86.
- Union Sportive de Kerfeunteun (U.S.K.) (hand-ball, basket) — 19, rue de la Duchesse Anne, Quimper.
- Velo-Sport Quimpérois — 23, rue Le Déan — Enclos Pen-ar-Stéir - Tél. 17-90.
- Yachting-Club de l'Odé — Fort de Bénodet.

MERCEDES-BENZ

Véhicules utilitaires de 1 T à 35 T

Quimper Poids Lourds

Ets Jean DAMIAN

Route de Coray - QUIMPER - Tél. : 95-00-57

PAPETERIE DE BUREAU
FOURNITURES SCOLAIRES

LIBRAIRIE DES ECOLES

5, rue des Boucheries et
Z.I. de Kerhuel

QUIMPER

Tél. : 95-10-20

BONNETERIE D'ARMOR

S.A. au Capital de Frs. 1.202.400
Q U I M P E R

La **BONNETERIE D'ARMOR** a été créée le 7 octobre 1938.

La Société, spécialisée dans la fabrication de sous-vêtements de haute qualité, distribue ses produits directement aux détaillants sans passer par les grossistes. Elle trouve ainsi une marge supplémentaire qui lui permet de financer son organisation commerciale ainsi que les stocks nécessaires lui permettant de livrer par petites quantités tout en fabricant en série.

La **BONNETERIE D'ARMOR** a tout d'abord adopté une politique régionale en prospectant à fond la Bretagne. Son slogan publicitaire était alors :

« ARMOR LUX

Le sous-vêtement fabriqué en Bretagne par des Bretons - pour les Bretons ». Par la suite, elle a étendu la prospection progressivement à toute la France et, actuellement, sa distribution se fait de la façon suivante :

34 % dans les 5 départements bretons,
 60 % dans le reste de la France,
 6 % à l'Exportation.

Sous la direction de son P.-D.-G., Monsieur HUBACHER et de Monsieur HUBACHER Fils, Directeur général, la **BONNETERIE D'ARMOR** est devenue une entreprise structurée qui, avec une cinquantaine de métiers à tricoter fabrique 1300 kg de tissu par jour.

Elle possède, d'autre part, depuis 8 ans, sa propre installation de blanchiment et de teinture grâce à laquelle les tissus sont blanchis ou teints sans quitter l'usine, alors qu'auparavant ces opérations se faisaient dans la région choletaise ou même limousine.

Récemment, elle a acquis un matériel important lui permettant d'imprimer les tissus synthétiques et elle a ainsi complété d'une heureuse manière sa collection par des modèles jeunes de toutes couleurs.

La **BONNETERIE D'ARMOR** a fait, au cours des dernières années, une expansion remarquable. De plus, elle a financé, en 1968, le sauvetage de la Société TRICOTAGE DE BRETAGNE en y prenant une participation de 65 %.

Le tableau ci-dessous donne une image de l'évolution de l'Entreprise depuis l'année

1960 jusqu'à ce jour :

	Effectif		Total
	B.A.	T. de B.	
1960	73		73
1963	115		115
1966	147		147
1969	230	40	270
1972	302	68	370
1973 prévu	310	70	370

	Chiffre d'affaires T.T.C.		Total
	B.A.	T. de B.	
2.160.000		2.160.000	
4.060.000		4.060.000	
6.150.000		6.150.000	
11.560.000	1.500.000	13.060.000	
18.347.000	3.070.000	21.417.000	
21.400.000	3.800.000	25.200.000	

De forts investissements en matériel de haute productivité, une organisation ne laissant rien au hasard, un excellent climat social, ont permis cette forte expansion.

Les salariés bénéficient d'importants avantages sociaux dont la participation aux bénéfices, et ils travaillent en journée continue qui commence à 8 heures pour terminer à 17 h 1/4, avec un arrêt de 3/4 d'heure pour le repas de midi au Restaurant d'entreprise.

La **BONNETERIE D'ARMOR** peut être considérée comme un vivant exemple d'industrialisation de notre région.

Ce qui est possible dans les grands Centres, est également possible dans le Finistère.

Monsieur HUBACHER a coutume de dire que la main-d'œuvre de la région, et notamment la main-d'œuvre féminine, vaut largement celle des régions industrialisées à condition, bien entendu, qu'elle soit formée d'une façon valable et qu'elle travaille dans une usine organisée.

Bonneterie d'Armor s.a.

Rue de la Bonneterie - QUIMPER

Fabrique de Sous-Vêtements



Sous-Vêtements



La Marque de Qualité



MOTOCONFORT

MOBYLETTE - CYCLES

J. VIGNIS

Tél. : 95-25-62

57, rue de Pont-l'Abbé
QUIMPER

Rechapage - Réparations
Station de Sécurité
VENTE au détail
Montage rapide
Lubrifiants **BARDAHL** - Peinture Auto **CORONA**

bégot pneus

PNEUS

Tourisme

Poids Lourds

Génie Civil

Agraire

79, Route de Brest
QUIMPER
Téléphone : 95-09-33

Route de Callac
CARHAIX
Téléphone : 5-41

Ets Bloc'h & Fils

« Bois »

Bel-Air, Route de Pont-l'Abbé
29103 QUIMPER-PLUGUFFAN
Tél. : 95-03-14 - 95-05-30

BOIS DU NORD et BOIS EXOTIQUES

PARQUETS

Hêtre - Châtaignier et Pin des Landes

CONTREPLAQUES

POLYREY

PLAFONDS OWA

FENETRES Saferm

PORTES isoplanes

Etude de

M^e Le Maguer

notaire à QUIMPER

tél. 95-34-59

A VENDRE, à QUIMPER, centre-ville

en bloc ou par étage

GRAND IMMEUBLE de construction récente,
tout confort, ascenseur, salle de réunion, plus
de 50 pièces.

Pouvant convenir à bureau, banque.

Libre-service, professions libérales ou autres

A VENDRE, centre QUIMPER

BELLE MAISON, parfait état, tout confort
garage, bureaux, cuisine, salle à manger,
séjour-salon - 4 chambres, salle de bains,
débarras - courette.

Convient à profession libérale,
commerce ou habitation.

S'adresser à

Me LE MAGUER, notaire

Clinique Saint = Yves

29 S. - QUIMPER

60 bis, quai de l'Odet

Tél. : 95-40-16

Chirurgie Générale
et Orthopédique

ACCOUCHEMENTS

Garage CITROEN

S. C. A. F.

136, avenue de la Libération

QUIMPER

Tél. : 91-33-47

Service occasions à

MENEZ-BILY

Tél. : 95-20-04

CLINIQUE Notre - Dame du Sacré - Coeur

□ CHIRURGIE

□ MATERNITE

8, rue de Locronan

29000-QUIMPER

AU CAFE...
A TABLE...
AU STADE...



Dégustez :

— Le Bon Vin

JOLIVAL

— La Bonne Bière

STELLA-ARTOIS

Ses spécialités : Muscadet Domaine DE LA PINGOSSIERE
Feu de Bois
Sirops Ciela

Ets **DARNAJOU**

QUIMPER Tél. 95-24-93

Agencement



S.O.C.O.B.A.

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000 F

Bâtiment

B. P. 22 - l'Avantage **PROMELIN**

Tél. : 95-38-88 95-36-95

Agencement de magasins

Bar - Hôtels - Banques

Miroiterie - Mobilier d'Agencement

FAIENCERIE

GRES D'ART UNIS ET DECORES



QUIMPER-29-S

Vous connaissez...

LES SERVICES URBAINS
LES SERVICES INTERURBAINS de la



mais elle peut vous proposer également
ses AUTOCARS de « GRAND TOURISME »

pour

DES CIRCUITS ORGANISES,

DES EXCURSIONS REGIONALES..

LES MARIAGES..

DES DEPLACEMENTS SPORTIFS ou SCOLAIRES

DES TRANSPORTS « Toutes distances » FRANCE et ETRANGER

Adressez-vous à :

Notre Service TOURISME : 5, boulevard de Kerguelen - QUIMPER - Tél. : 95-02-36

Ecole de Danse

Jacqueline
DANIEL

Créé en 1943
Tél. 95-09-81

•
CLASSIQUE - JAZZ
CARACTERE
FORMATION DES FUTURS PROFESSEURS
IMPASSE ST-MARC - QUIMPER

CREDIT 
LYONNAIS
l'autre façon d'être
une banque

QUIMPER

Rue Amiral Ronarc'h
Rue de Douarnenez
Avenue de la Gare

Max MAO

décorateur

Meubles anciens

Tapis

Rideaux et Tentures

Rideaux collectivité

Rue Amiral de la Grandière

QUIMPER

Tél. : 17-51

VENTES ET REPARATIONS DE RADIATEURS
AUTOMOBILES ET AGRICOLES

Radiateurs Dolliou - Guiffant

24, rue de Concarneau
29-S QUIMPER
Tél. : 95-14-05

Clinique St-Michel et Ste-Anne

CHIRURGIE

MATERNITE

Rue Bourg-les-Bourgs

Tél. : 95-19-85

Tél. : 95-18-18

Conventionnée Sécurité Sociale

Docteur LOGEAIS - QUERNEAU - GELARD

AMBULANCES

Albert BELOUIN

Diplômé - Secouriste auxiliaire sanitaire
Sauveteur Réanimateur

SECOURS ROUTIER FRANÇAIS N° 529

Poste oxygène - Réanimation
Couveuses - Aspiration - Ambu
Adulte et Nouveau-né
Toutes distances jour et nuit
Radio - Téléphone 95-38-44



UNE SOCIÉTÉ BRETONNE

S.A. L. TANGUY

2 ter, av. Libération

QUIMPER

vous offre :

95 - 16 - 87

Un service de livraison **ULTRA-RAPIDE**

— 2 dessertes du Finistère par jour

— 22-56-44-85 — 49 — 53-61-50-14

livrés avant 12 h le lendemain



Un service de déménagement
avec des matériaux modernes.
Méthode « **sans poussière** »
et **sans souci**